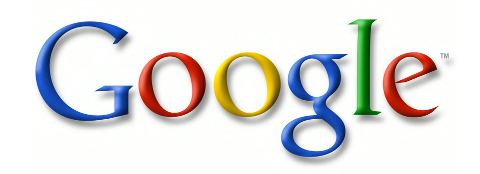
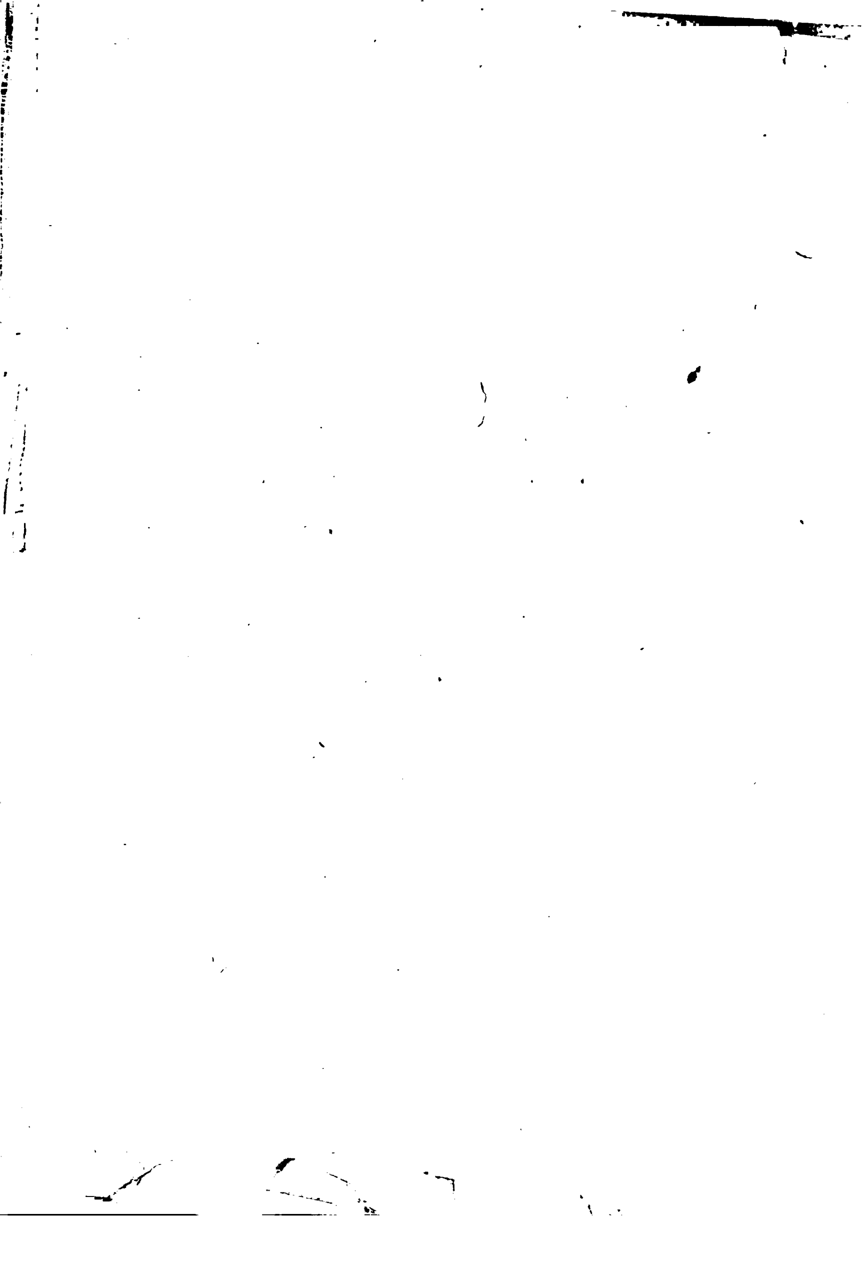
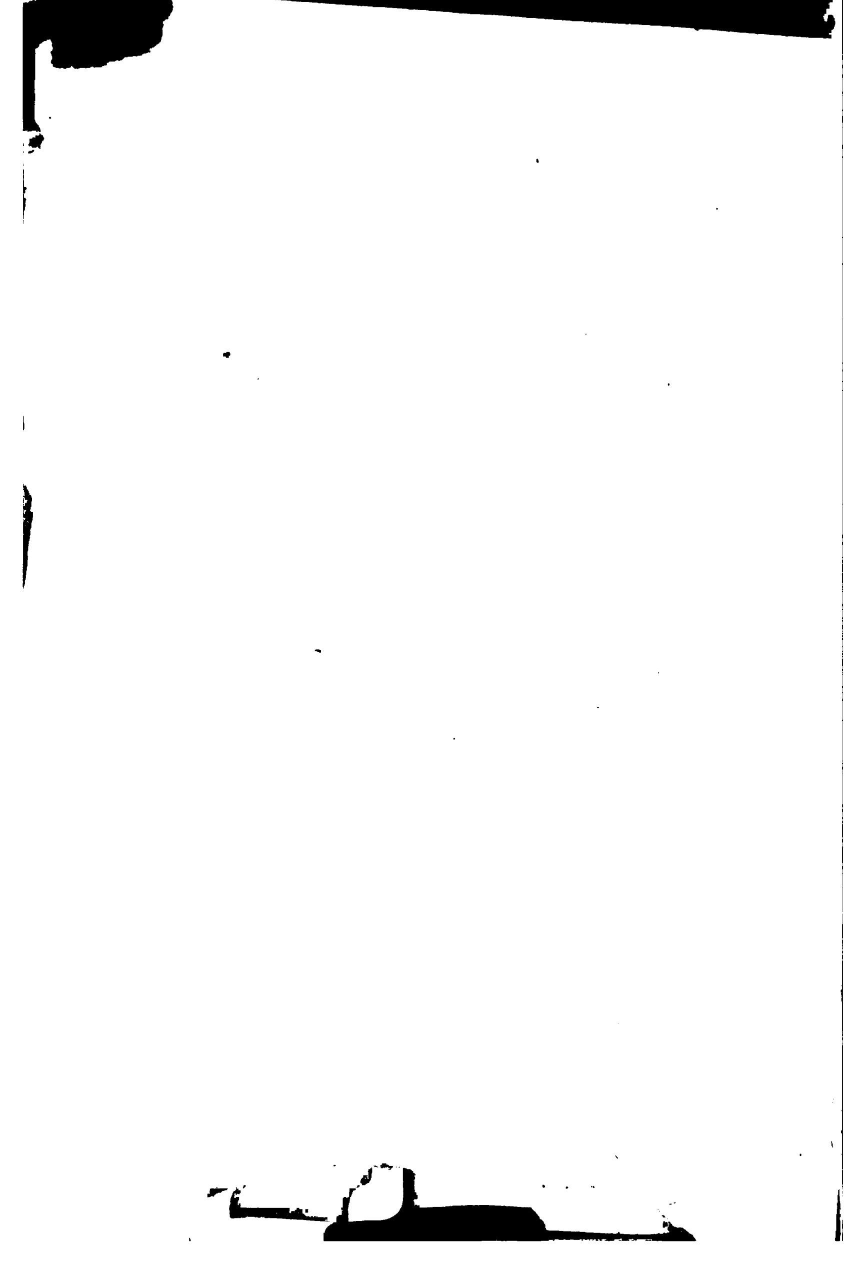






M. DE LA COLOMBIÈRE

ORATEUR



ERNEST MYRAND

M. DE LA COLOMBIÈRE

ORATEUR

HISTORIQUE D'UN SERMON CÉLÈBRE

PRONONCÉ

à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville, et répété, le 25 octobre 1711, à la nouvelle du désastre de la flotte anglaise sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

SUIVI

des relations officielles de Frontenac, Monseignat et Juchereau de Saint Ignace.—Notices critiq’ s et biographique, etc.

MONTRÉAL
CADIEUX & DEROME
ÉDITEURS
1603 RUE NOTRE-DAME
1898

AVANT-PROPOS.

Dès février, 1888, j'eus l'idée de préparer une œuvre littéraire en commémoration du deuxième centenaire de l'expédition navale des Etats de la Nouvelle-Angleterre contre Québec.

Ce travail exigeait, au préalable, de très longues et très pénibles études, de véritables fouilles archéologiques, des recherches historiques aussi multiples que variées, difficiles à suivre, longues à atteindre, vu la distance des faits et leur recul perpétuel à l'horizon.

Pour parler couramment du siège de Québec par les Puritains—la plus

hardie de leurs expéditions religieuses et politiques en Amérique—il importait non seulement de connaître les grandes et les petites actions de cet événement considérable, mais encore les figurants et les acteurs de ce drame sonore comme une armure. Il s'ensuivit un interminable travail de vérifications de faits et d'identifications de personnes, qui eut pour résultat un livre : *Sir William Phips devant Québec.* Complet par lui-même, il ne devait être cependant qu'une introduction, qu'un avant-propos, l'accompagnement *obligato* d'un roman militaire que je m'étais promis de publier à la date du 16 octobre 1890, et où l'on

eût bien parlé de Frontenac et de nos glorieux ancêtres, les soldats-paysans du 17ième siècle.

Nous sommes à huit années de là, et l'œuvre est encore à paraître. La faute en est aux études préliminaires qui ont absorbé tout ce temps avec une avidité de sable buvant une pluie d'orage. Avant que de bâtir un édifice il faut en amasser les matériaux, les bien choisir autant que les bien travailler ; c'est la raison première, la condition essentielle d'élégance et de solidité. Ainsi d'un roman historique. J'ai donc publié d'abord les pièces documentaires justificatives sans me préoccuper outre mesure de mes belles

phrases, impatientes de prendre leur essor et de planer, ailes éployées, dans l'azur littéraire.

Au nombre des archives consultées il en est une que j'avais mise à part (1) avec l'intention bien arrêtée de la publier seule, afin de mieux fixer sur elle l'attention des connaisseurs. Par une rencontre singulière, une occurrence

(1) *Sermon pour la Fête de la Victoire*—tiré des "Sermons prêchés, tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux du Canada, par messire Joseph de la Colombière, grand archidiacre et vicaire-général du diocèse de Québec, et conseiller au Conseil Souverain de la même ville" -Tome II.—Archives inédites de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Je suis redevable et très reconnaissant à Madame l'Archiviste de la Communauté, la Révérende Mère Saint André, pour une excellente copie de ce sermon célèbre. C'est un inestimable don fait à l'histoire de notre pays.

absolument rare, unique peut-être en archéologie, ce document remarquable appartient également à deux événements historiques, parfaitement distincts, qui le réclament à ce point qu'il me serait impossible de le publier pour l'un sans le reproduire intégralement pour l'autre. Le premier de ces événements historiques est le siège de Québec par sir William Phips ; le second, l'expédition navale dirigée, vingt-et-un ans plus tard, contre la même ville par sir Hovenden Walker. Le document inédit que l'on va lire est le *Sermon pour la Fête de la Victoire* prononcé à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, par messire Joseph Séré de la Co-

lombière, grand archidiacre et vicaire-général, et répété, le 25 octobre 1711, par ce même prédicateur dans cette même cathédrale, aux grands applaudissements de l'auditoire. D'une haute valeur historique, cette œuvre oratoire est encore fort intéressante au point de vue de son mérite littéraire. Elle porte un titre flamboyant, bien propre à la mettre en vedette : *Sermon pour la Fête de la Victoire.* Fabre d'Églantine n'eut pas mieux trouvé pour les solennités républicaines de la Nature ou de la Raison. Mais nous sommes, ici, bien loin de la Révolution française, et nous précédons de cent ans et plus les prêtres constitutionnels de notre an-

cienne mère-patrie, lesquels n'ont pas laissé, que je sache, des *Sermonnaires* propres à édifier les âmes pieuses.

Cette *Fête de la Victoire* fut célébrée à Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville par sir William Phips, qui fut honteusement battu par Frontenac, le plus illustre des gouverneurs français du Canada.

Sans doute, l'armada puritaine se brisa au rocher de Québec ; vainement sir William Phips voulut rendre effective son orgueilleuse menace ; sa colère, comme l'effort du bombardement de ses frégates, s'évanouit en fumée. Cette expédition n'en fit pas moins courir à

la colonie le plus grand danger. Il eut suffi que la flotte ennemie demeurât huit jours de plus en rade, que John Walley se retranchât, une semaine durant, aux grèves de La Canardière, ou s'en allât camper à l'île d'Orléans. L'une et l'autre n'auraient eu qu'à se donner la peine d'attendre ; malgré le courage de ses soldats, le patriotisme de ses habitants, Québec se rendait fatalement ; la famine, encore plus irrésistible que le bras armé de la guerre, en eut ouvert toutes les portes !

Aussi, quand la flotte de sir William Phips, chargée de honte et de blessés, disparut à l'horizon de Québec, ce ne fut pas une clameur railleuse, mais une

prière ardente qui s'éleva de la nouvelle Béthulie ! Ce ne fut pas un cri de victoire, le *Vive le Roi !* officiel des champs de bataille européens au 17ième siècle ; un chant plus grave, plus recueilli, monta des églises : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.* Au seul Dieu des Armées, la Nouvelle-France rapportait la gloire, la grâce et la faveur de son salut !

Qui véritablement avait triomphé ? *Quid dux ?* Etait-ce Frontenac ? *Quid miles ?* Etait-ce Pierre Carré, l'héroïque habitant de Sainte-Anne de Beaupré ? *Quid strata ingentia ligna ?* Etaient-ce les retranchements, les palissades ou les remparts du major Prévost ? Non

pas ! *En signum !* Regardez là-haut au clocher de la cathédrale, cette bannière de la Sainte Famille. *En victor ! Deus hic, Deus ipse triomphat !*

Chanter les victoires de Québec, en 1690 et 1711, avec l'hymne triomphal de la bataille de Carillon, n'est-ce pas deux fois commettre un grave anachronysme ? Eh ! qui m'en accuserait ? La parfaite analogie de ces trois grands faits d'armes, leurs égales intensités d'éclat, et leurs conséquences glorieuses, ne justifient-elles pas cette hardiesse littéraire ?

Passées d'ailleurs au creuset de la critique, les victoires d'octobre 1690, d'août 1711, et de juillet 1758 donnent,

à l'analyse, les mêmes éléments constitutifs, les mêmes principes essentiels de providence immédiate et de miracle absolu. *Te Deum* de Frontenac, *Te Deum* de Vaudreuil, *Te Deum* de Montcalm ne sont que de mutuels échos. En dépit des années qui espacent leurs millésimes célèbres, ces trois exploits semblent aujourd'hui synchroniques. L'histoire contemporaine du Canada les chante si près de nous que l'illusion en demeure invincible.



—" On ne savait comment témoigner sa gratitude à la Divine Majesté, écrivait l'archiviste du monastère des Ursulines de Québec, la religieuse Anne Bourdon, reconnaissant que c'était un

coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire." (1)

La célèbre mère Juchereau de La Ferté, en religion Jeanne-Françoise de Saint-Ignace, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, disait à son tour :

" Nous n'avons pu donner une juste idée de la consternation que nous causa la venue des Anglais, ni des assauts que nous eûmes pendant le siège par les différentes alarmes que l'on prit de tout ce que l'on craignait ; mais il ne nous est pas plus possible d'exprimer la joie

(1) Cf. : *Phips devant Québec*, page 102.—Relation d'Anne Bourdon, en religion *Mère Sainte Agnès*, archiviste du monastère des Ursulines de Québec

de toute la colonie quand on les vit partir en désordre. On avait de la peine à se persuader qu'ils se retirassent, et dès qu'on ne les vit plus on pensa aux moyens de rendre à Dieu des actions de grâces publiques. Monsieur le comte de Frontenac fut un des plus zélés pour en marquer sa reconnaissance. Il fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale avec toute la solennité requise. On fit après une procession magnifique dans toutes les églises de Québec ; on leur porta l'image de la très sainte Vierge en triomphe, comme notre libératrice qui avait vaincu nos ennemis. Tout retentissait des louanges de la Reine des

Anges et des hommes qui venait de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection. On établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* dans l'église de la basse-ville pour mémoire éternelle de la défaite des Anglais. *Monsieur de la Colombière, archidiacre, y prêcha, avec son éloquence ordinaire,* et en fidèle serviteur de Marie, sur les obligations que lui avait la Nouvelle-France et ce qu'on devait faire pour en mériter la continuation. On lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des gouverneurs, de la valeur des officiers, ni de la bravoure des soldats et des habitants, ce que pas un

ne trouva mauvais tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce pays." (1)

D'autre part, le jésuite Michel-Germain de Couvert racontait que " la bannière de Notre-Dame a toujours été exposée au haut du clocher de la grande église depuis que les Anglais ont paru devant Québec jusqu'à leur départ. C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres habitants ont combattu et vaincu. Et, en mémoire d'une protection de Dieu si visible et si extraordinaire obtenue par l'intercession de

(1) Juchereau: *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*—édition de 1751, pages 332 et 333.

Notre-Dame, on donnera le nom de *Notre-Dame de la Victoire* à une église qui est commencée depuis quelques années (1688) et qu'on achèvera de bâtir au milieu de la basse-ville. (1) Outre cela, tous les ans, à perpétuité, on fera une grande fête avec procession solennelle, le quatrième dimanche d'octobre." (2)

L'expédition de sir William Phips n'était donc pas aussi méprisable qu'on

(1) Les autorités politiques et religieuses du pays s'inspirèrent très probablement en cette circonstance du bel exemple de Louis XIII, élevant une église en l'honneur de la sainte Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*, comme témoignage de sa reconnaissance pour la prise de La Rochelle.

(2) Cf.: *Archives nationales*—K 1374, no 80 – Paris, France.

ne le croit généralement dans nos écoles élémentaires ou académiques. Malgré qu'elle s'abîma dans toute l'horreur d'une catastrophe, elle eut pour la Nouvelle-France un résultat désastreux, une conséquence fatale ; elle apprit aux Anglais le chemin du Canada. Cotton Mather prédisait comme Cassandre lorsqu'il écrivit, à notre égard :

" Like Israël engaging against Ben-
" jamin, it may be we saw yet but the
" *beginning* of the matter ; and that *the*
" *way to Canada now being learnt*, the
" foundation of a victory over it might
" be laid in what had been already
" done."

En français, cette phrase sinistre se traduit par le vers de Musset :

Où le père a passé passera bien l'enfant !

Vingt-et-un ans plus tard, en 1711, un autre amiral anglais, sir Hovenden Walker, partait de Boston. 84 bâtiments de guerre et 9,500 soldats l'accompagnaient à la conquête, apparemment définitive, de la Nouvelle-France. Jamais la colonie n'avait encore été menacée d'un plus grand danger. Mais, encore une fois, la Providence la sauva. Une violente tempête s'étant élevée dans la nuit du 22 août, huit des plus gros navires de la flotte furent jetés à la côte et douze cents hommes périrent.

Tout l'effort de la formidable armada se perdit sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs. Désespéré, anéanti, Walker rebroussa chemin, écrasé sous la responsabilité d'une catastrophe qui pesait deux fois le poids du sang anglais répandu à l'expédition des Puritains.

Au sujet de cette miraculeuse délivrance, la mère Juchereau de St-Ignace écrivait derechef dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

" Nous avions un très juste sujet de
" rendre grâce à Dieu. La première
" fête solennelle que l'on en fit fut
" celle de *Notre-Dame de la Victoire*
" (célébrée cette année-là, 1711, le 25
" octobre) que l'on nomma *Notre-*

" *Dame des Victoires*, n'attribuant pas
" moins la seconde que la première à
" la très sainte Vierge. *Ce fut encore*
" *monsieur de la Colombière qui prêcha,*
" *avec un nouveau zèle, son triomphe.*
" Il fit voir combien nous lui étions re-
" devables et à quelle fidélité ce bien-
" fait nous engageait. Comme tous ses
" auditeurs étaient dans des transports
" de joie et qu'ils ne doutaient pas que
" le ciel ne s'en fût mêlé, sa prédica-
" tion fut écoutée et suivie de grands
" applaudissements. Et la dévotion
" envers la très sainte Vierge fut mieux
" établie que jamais." (1)

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* — édition de 1751, pages 485 et 486.

Ce sermon, fameux déjà par l'importance capitale des événements militaires et politiques qui l'ont inspiré, l'est encore davantage par les merveilleuses coïncidences qu'on y découvre : similitudes du péril, du salut, du miracle ; identités du sujet, du discours et de l'orateur ; même auditoire, même tribune. Je dis bien : similitude de péril : 1690, l'armada de sir William Phips ; 1711, l'armada de sir Hovenden Walker ; — similitude du salut : la très sainte Vierge seule invoquée ; –similitude du miracle : à la très sainte Vierge seule rapportés la gloire et le secret de la victoire ; — identité du sujet : Marie triomphante exaltée par la Nouvelle-

France rachetée, *Kebeka liberata* ; — identité du discours : le sermon prononcé le 5 novembre 1690, exactement répété le 25 octobre 1711 ;—identité de l'orateur : l'archidiacre Joseph Séré de la Colombière ; — même auditoire : la population de Québec ; — même tribune : la chaire de Notre-Dame !

En vérité, Madame l'Archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Révérende Mère Saint André, eut la main heureuse le jour qu'elle découvrit, dans les manuscrits vénérables de son couvent, le sermonnaire d'un des plus célèbres prédicateurs de la Nouvelle-France. L'allocution qu'elle a transcrite est à la fois un document littéraire et historique

aussi rare que précieux. C'est une primeur véritable que je suis fier d'offrir aux classes instruites de notre population si profondément catholique et française.

ERNEST MYRAND.

SERMON

POUR LA

FÊTE DE LA VICTOIRE

Prononcé dans l'église cathédrale de Québec, par messire Joseph de la Colombière, le dimanche, 5 novembre 1690, à l'occasion de la victoire remportée par Frontenac sur la flotte de l'amiral Phips, et répété, vingt-et-un ans plus tard, le dimanche, 25 octobre 1711, par le même prédicateur, dans cette même église cathédrale de Québec, à l'occasion de la dispersion de la flotte de l'amiral Walker, et de la perte de ses transports sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

Salvasti nos de affligentibus nos et odientes nos confudisti.
Vous nous avez délivrés de nos persécuteurs et vous avez confondu nos ennemis. (Psaume 43, v. 8.
In hac vice victoria non reputabitur tibi quia in manu mulieris tradetur Sisara.
Cette fois-ci la victoire ne nous sera point attribuée ; ce sera une femme qui en aura tout l'honneur. (Les Juges, ch. 4, v. 9.)

Chrétiens auditeurs,

Il n'y a personne en Canada qui ne regarde la délivrance de Québec, en mil six cent quatre-vingt-dix, et le naufrage des Anglais, en dix-sept cent-

onze, comme de singuliers effets de la protection de la sainte Vierge. Tout le monde convient que ce sont des espèces de miracles qu'Elle a faits en faveur de cette colonie et pour lesquels on lui doit une éternelle reconnaissance. Mais on n'a pas encore assez fait de réflexion sur une vérité qui n'est pas moins évidente que ces signalés bienfaits, qui est que les deux victoires que la mère de Dieu a remportées sur eux (*les Anglais*) n'est que la moitié de celle qu'elle avait projetée, parce que son dessein était aussi par ce moyen de nous vaincre nous-mêmes. Elle n'a pas encore pu venir à bout de cette entreprise. Ainsi, la victoire n'est pas

encore complète. Tandis que (1) le péché règnera dans ce pays, l'honneur qu'on rendra au triomphe de la sainte Vierge sera défectueux. Que lui servira d'avoir vaincu les hérétiques si les catholiques continuent à lui faire la guerre ? Lorsque, par un secours tout visible, Elle nous a mis à couvert de nos ennemis, Elle a prétendu nous désarmer aussi bien qu'eux, espérant avec raison qu'en nous donnant de

(1) *Tandis que*, locution conjonctive, pour *aussi longtemps que,—pendant le temps que.*

Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent. *Pascal.*

Tandis que je ferai préparer son départ,
Vous irez dans mon camp l'attendre de ma part.
Corneille.

—Cf. : Littré : *Dictionnaire*, tome 4, page 2,139.

l'avantage sur une nation séparée de l'Eglise et tant de fois révoltée contre ses rois légitimes, nous cesserions de nous révolter nous-mêmes contre son Fils qui est notre véritable souverain, l'époux de l'Eglise et le maître de tous les rois.

La sainte Vierge a sauvé le Canada de peur qu'on y abolît les sacrements, mais c'était, en même temps, pour nous engager à en faire un meilleur usage.—Ce sera ma première partie.

Elle a sauvé le Canada parce qu'une des intentions de ceux qui l'assiégeaient c'était d'empêcher qu'on y prêchât la foi orthodoxe. Mais c'était aussi pour ouvrir les yeux des catholiques et pour

leur faire comprendre qu'il faut qu'ils profitent de cette prédication et qu'ils ne la rendent pas inutile par le dérèglement de leurs mœurs. — Ce sera ma seconde partie.

Vierge sainte, vous avez vaincu les Anglais tout fins qu'ils étaient. Les Français, animés par la confiance qu'ils ont en votre pouvoir, les ont vu fuir devant eux une fois, et une autre fois ils ont péri avant qu'ils les eussent vus. Je vous demande le secours dont j'ai besoin pour vaincre leurs vainqueurs. —*Ave Maria.*

Comme le Saint-Esprit donne souvent à Dieu, dans l'Ecriture, le nom de Dieu des armées, nous devons donner

à la sainte Vierge le nom de Générale des armées de Dieu, premièrement, parce qu'Elle a vaincu tous ses ennemis, et secondement, parce qu'Elle est à la tête de tous ses soldats. Le Saint-Esprit même, dans le *Cantique des cantiques*, la compare, Elle seule, à une armée toute entière, *terribilis ut castrorum acies ordinata.* Ainsi, tout ce que nous lisons dans l'Histoire Sainte de la valeur et de la force de Judith et de Débora, dont l'une coupa la tête à Holopherne, et l'autre perça celle de Sisara avec un clou, tout ce que nous lisons dans l'histoire profane du courage et de la prudence de Thalestris qui commandait les Amazones et de

la grandeur d'âme et de la conduite de Sémiramis qui commandait les Assyriens, n'est rien en comparaison de la force de la sainte Vierge et du nombre innombrable de troupes célestes dont Elle a le commandement.

La sainte Vierge a vaincu tous les ennemis de Dieu, car, quoiqu'il y en ait un nombre prodigieux et presque infini, ils ne forment en tout que trois diverses armées qui toutes ont été mises en déroute par la mère de Dieu, savoir : l'armée des démons, celle des hérétiques et celle des pécheurs. L'armée des démons, qui s'est opposée à la souveraineté de Dieu, celle des hérétiques, qui s'est opposée à la souveraineté de

l'Eglise et celle des pécheurs qui s'est opposée à la sainteté de l'une et de l'autre. Ces trois armées ont été battues et défaites par la Reine du ciel.

Elle a vaincu les démons, mais d'une manière bien plus glorieuse que les démons n'avaient vaincu les hommes, remarque agréablement l'abbé Rupert. Car cet ennemi du genre humain l'a vaincu par trahison, au lieu qu'il a été vaincu lui-même à guerre ouverte par une Vierge contre laquelle il a eu quatre mille ans pour se précautionner, car Dieu lui apprit, dès le commencement du monde, que quelque jour elle lui briserait la tête, *et ipsa conteret caput tuum.* D'ailleurs, si le diable a vaincu

les hommes, mais (1) les hommes, aidés de la grâce, le vainquent tous les jours. Au lieu que la sainte Vierge l'a tellement vaincu que jamais il n'a pu se relever de sa chute, ni avoir le moindre avantage sur Elle.

Au contraire, il est contraint de fuir au seul nom de son vainqueur. Une petite poignée de gens, disent saint Bernard et saint Bonaventure, n'a point tant de peur de voir fondre sur soi une grosse armée que les démons d'entendre prononcer l'auguste nom de Marie. Ces esprits rebelles, disent ces dévots docteurs, fuient avec plus

(1) D'ailleurs, *si* le diable a vaincu les hommes *mais* les hommes, aidés de la grâce, etc.,—adverbe explétif.

de précipitation au doux souvenir et à l'affectueuse invocation de la sainte Vierge que la cire ne fond lorsqu'on l'approche extrêmement du feu.

La sainte Vierge a vaincu les hérétiques et les pécheurs par ses prières, par ses conseils, par son pouvoir ; par ses prières, en obtenant leur conversion de son fils ; par ses conseils, en inspirant les docteurs qui les ont combattus ; par son pouvoir, en les renversant, lorsqu'Elle n'a pu les changer, et en procurant la fin de leur vie, lorsqu'Elle n'a pu arrêter autrement leurs pernicieux progrès. Les hérétiques et les pécheurs sérieusement convertis reconnaissent que c'est à la sainte Vierge qu'ils

sont redevables d'un si heureux changement. Les hommes doctes qui ont employé leur plume ou leur langue pour la défense de l'Eglise et pour la réformation des mœurs attribuent à la mère de Dieu tous les succès qu'ils ont eus dans leurs travaux. L'Eglise elle-même fait gloire de tenir de cette main la victorieuse punition des hérésiarques et des impies et le renversement total de leurs sectes et de leurs erreurs.

Et, certes, ce n'est pas merveille si la sainte Vierge a détruit toutes les hérésies et tous les péchés, puisqu'Elle a conçu dans son sein la Vérité et la Grâce même. Elle a vaincu en même

temps le fléau de tout ce qui leur est contraire. Ainsi comme (1) on a raison et toutes sortes de droits de l'appeler la Mère de la Vérité et de la Grâce, on a raison et toutes sortes de droits de l'appeler le vainqueur dù mensonge et de l'iniquité. C'est pourquoi, il y a treize siècles que saint Athanase la nommait *la ruine de toutes les hérésies*, et saint Augustin, *l'unique espérance des pécheurs*. Tous les peuples depuis lui ont donné les mêmes titres quoiqu'en différents termes. Ce qui est confirmé par les prières de l'Eglise universelle qui tantôt se réjouit avec

(1) *Ainsi comme*, italianisme ; traduction littérale de *siccome*.

Elle de ce qu'Elle a triomphé de toutes les hérésies, *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*, et tantôt s'adresse à Elle comme au refuge et à l'avocate des pécheurs, *Refugium peccatorum, ora pro nobis peccatoribus.*

Puisque la sainte Vierge est Générale des armées de Dieu, nous devons être persuadés que c'est Elle qui nous a défendus, puisque c'est pour les intérêts de Dieu que notre grand monarque a établi cette colonie et qu'il a pris des soins et fait des dépenses immenses pour son soutien et pour sa conservation. Cette guerrière magnanime, qui de tous temps a fait les guerres du

Seigneur, n'a pu se dispenser de se mettre en campagne pour s'opposer aux desseins et pour renverser les projets de ceux qui cherchaient notre perte et notre ruine. En vain on a tenté plusieurs fois d'éteindre dans ce continent la lumière de la foi orthodoxe, en vain on a fait des efforts extraordinaires et un armement auquel on s'imaginait que rien ne pouvait résister, que peuvent les desseins des hommes contre la volonté de Dieu et le pouvoir de sa sainte Mère ? Quelque justes que fussent les mesures qu'on avait prises, elles ont été rompues ; les forces qu'on amenait pour les faire réussir, quoique plus que suffisantes, ont échoué. On a

été déconcerté parce qu'on ne s'attendait pas de trouver sur son chemin et à son passage les redoutables escadrons des esprits célestes, et encore moins de trouver à leur tête une Amazone qui, toute seule, est plus forte que toutes les armées du ciel et de la terre.

Elle a vaincu les Anglais lorsqu'ils ont assiégé Québec, puisque constamment les Anglais sont les ennemis de Dieu ; Elle les a regardés comme les instruments du démon, comme les ennemis de l'Eglise et comme les introducteurs du péché. Ainsi, Elle a usé de sa force pour les dompter et de son pouvoir pour les dissiper.

Mais une des principales raisons

pourquoi Elle a voulu s'opposer à leur dessein et renverser leurs projets c'est parce qu'ils (1) en voulaient aux sacrements et dont l'intention était de les abolir et d'en faire cesser l'usage. S'ils s'étaient rendus les maîtres de cette colonie, on n'aurait plus parlé de confession, ni de communion ; toutes ces sources de grâce qui coulent dans cette nouvelle église et qui en arrosent heureusement les plantes auraient tari. Telle était la détestable fin que se proposaient les ministres de l'enfer, cette troupe ramassée de transfuges et de sujets révoltés dans la conquête

(1) Mais une des principales raisons *pourquoi*, etc., c'est *parce qu'ils*, etc. : pléonasme dans l'expression.

de la Nouvelle-France. Tel est le déplorable malheur dont le bras de la très sainte Vierge nous a préservés. Comme c'est de son sein précieux que ces sacrés ruisseaux sont sortis, Elle en est la fidèle et la puissante gardienne. Les Anglais qui regardaient cette ville toute ouverte et dépourvue de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un siège ne s'attendaient pas à la trouver fermée par les redoutables bataillons des esprits célestes et encore moins de trouver leur invincible Reine à leur tête. On en voulait aussi bien qu'Hérode au Saint Enfant Jésus résidant dans la sainte Eucharistie. On voulait, aussi bien que les Juifs, em-

pêcher Notre-Seigneur de ressusciter dans les âmes pénitentes. Mais la sainte Vierge a sauvé le Saint Enfant Jésus de la fureur des hérétiques et renversé les gardes qui voulaient s'opposer à la résurrection de son fils. Voilà les bienfaits dont nous lui sommes redevables. La reconnaissance qu'Elle en exige c'est le saint usage des sacrements et la cessation de l'abus qu'on en fait. Car c'est en quoi consiste tout le trésor de l'Eglise. C'est là tout le fruit de la rédemption. Quand Notre-Seigneur donnerait sa vie un million de fois pour notre salut, quand il paraîtrait de nouveau dans le monde pour y prêcher la doctrine qu'il y a répan-

due, il n'instituerait rien de plus propre pour purifier et pour sanctifier nos âmes que les sacrements. Il s'est épuisé en nous laissant ces adorables richesses qui sont le chef-d'œuvre et l'accomplissement de son amour. Ainsi, chrétiens auditeurs, ne vous plaignez point que vous manquez de moyens pour gagner le ciel dès le moment que vous avez les sacrements et des personnes qui, vous en faisant connaître l'utilité, vous apprennent les dispositions avec lesquelles vous en devez approcher. Vous avez tout ce qu'il faut pour vous faire saints.

Pourquoi pensez-vous que dans les communautés ferventes, les plus grands

pécheurs changent en peu de temps et que les âmes fidèles y font de si grands progrès dans la vertu ? C'est que, dans ces saintes maisons, on y fréquente les sacrements avec de saintes dispositions. Tout ce qu'on fait d'exercises spirituels, de mortifications, n'aboutit qu'à se mettre en état de recevoir avec fruit la sainte Eucharistie après s'être lavé dans le bain sacré de la pénitence. Si les gens du monde se préparaient avec les mêmes soins à recevoir les mêmes grâces, ils en tireraient les mêmes avantages. Mais voyez jusqu'où va la malice et l'artifice des démons : voyant que les sacrements sont une ressource infaillible pour les

âmes, ils font en sorte qu'il y en a plusieurs qui s'en éloignent, et que, parmi celles qui en approchent, il y en a beaucoup qui en abusent. Ainsi je regarde l'Eglise du Canada assiégée par les démons comme la petite ville de Béthulie lorsqu'elle était assiégée par l'armée formidable d'Holopherne. Ce capitaine étant dans la résolution de donner un assaut général à la ville, découvrit la source qui, passant par un aqueduc, fournissait aux assiégés toute l'eau qui leur était nécessaire. Pour lors il ne douta point qu'il ne prit la ville sans faire aucune perte. En effet, il fit couper l'aqueduc. Mais comme il y avait encore près des murs quelques

petites sources où ces pauvres assiégés venaient puiser à la dérobée, Holopherne les fit garder. " C'est le moyen, lui dirent les Ammonites et les Moabites, de venir à bout de nos ennemis sans tirer l'épée, *sine gladio interficies eos.* L'aqueduc public des chrétiens assiégés par le démon ce sont les sacrements. A l'égard des libertins il fait couper cet aqueduc, en les éloignant entièrement de ces sources de grâces, et faisant en sorte qu'elles ne coulent jamais dans leurs âmes. Mais, à l'égard des chrétiens qui les veulent fréquenter il met des gardes à ces fontaines, non pas pour les empêcher de boire, mais pour les empoisonner. Ces

gardes sont les habitudes du péché mortel ; dans l'un c'est l'habitude de dire des paroles déshonnêtes, dans l'autre c'est l'habitude de la médisance, dans l'autre c'est l'habitude de l'ivrognerie, dans l'autre c'est l'habitude du luxe, de l'impureté, du larcin. Les âmes dans cet état courent aux sources des sacrements sans prendre garde que ces sources, qui d'elles-mêmes sont vivifiantes, deviennent mortelles et envenimées quand elles sont gardées par le démon de l'habitude au péché.

Vierge Sainte, vous êtes la Judith de l'Eglise ; c'est à vous de couper la tête à son Holopherne pour mettre tous vos enfants et tous vos serviteurs

dans la liberté de se désaltérer. L'Holopherne du Canada c'est le sacrilège, cent fois plus à craindre pour cette Eglise que tout l'univers, quand il serait conjuré contre elle. Il se montre, comme le Cerbère, à trois têtes : la pudeur, (1) la négligence, l'insensibilité. La pudeur, (*la fausse honte*) qui craint de se déshonorer; la négligence, qui craint la peine de s'examiner, l'insensibilité qui ne veut pas s'attendrir. Pendant le cours de cette année on a tâché de vous apprendre divers moyens de couper ces trois têtes

La *pudeur*, pour la *fausse honte*, le *respect humain* : latinisme qui n'était pas encore éliminé de la langue française.—L'*insensibilité* est ici synonyme d'*endurcissement*.

hideuses, mais en ce jour de Notre-Dame de la Victoire, il faut qu'elles soient étouffées par le seul souvenir du bienfait que vous avez reçu de la sainte Vierge.

Quoi donc doit dire une âme que la honte de déclarer ses péchés a retenu jusqu'à ce jour? " Sans la sainte Vierge je serais présentement dans l'impuissance d'avoir l'absolution en déclarant mes péchés. Et parce qu'Elle m'a procuré l'avantage de les déclarer je me priverai de la grâce du pardon que j'en puis recevoir en ne les déclarant qu'à demi,— et par-dessus cela je commettrai un horrible sacrilège ? Parce qu'Elle m'a délivré de mes enne-

mis je mettrai son Divin Fils entre les mains des siens ? Si je paie ainsi ma bienfaitrice, que ferai-je à mes persécuteurs ? "

" La sainte Vierge a retardé la " marche des Anglais de peur que " nous fussions surpris," doit se dire à elle-même une personne négligente, " Elle s'est appliquée pendant plu- " sieurs mois à nous ménager le temps " de les recevoir. Et moi, faute d'étu- " dier mes obligations et d'examiner " sérieusement et de bonne foi sur les " devoirs de mon état, je ferai de mon " cœur la prison et le théâtre du " supplice de son aimable Jésus ?

" Mes besoins ont attendri la Reine

" du ciel ; sa bonté à me secourir a
" prévenu mes larmes et passé mes
" espérances," doit se dire un cœur
endurci. " Et je n'ai point encore
" soupiré, pleuré, sangloté pour un
" océan d'afflictions dans lequel j'ai
" plongé cette tendre Mère par mes
" infidélités et par mes crimes. Mère
" de tendresse et de compassion, par-
" tagez avec moi cette sainte disposi-
" tion ; faites que je pleure, si je ne le
" puis sur votre Fils et sur vous, que
" je le fasse du moins sur moi-même'
" puisque je suis dans un état si
" pitoyable. "

Vierge sainte, Vierge victorieuse,
triomphez aujourd'hui de la pudeur,

de la négligence et de l'insensibilité ; rétablissez ainsi le respect envers les sacrements. Que ce soit la première partie de cette victoire.

La seconde sera de rétablir le saint usage de la parole de Dieu : ce sera aussi la seconde partie de ce discours.

Le second fruit de la victoire que la sainte Vierge a remportée sur les Anglais, c'est la consolation que nous avons d'entendre la parole de Dieu. Et le moyen de reconnaître cette grâce c'est d'en profiter.

Comme la parole de Dieu est une grâce très précieuse à cause de la force qu'elle a sur les cœurs, la privation de cette parole est le plus redou-

table effet de sa colère. Tous les fléaux de Dieu ne sont rien en comparaison de celui-ci, parce que, tandis qu'on entend cette voix divine, on est toujours en état d'arrêter ou du moins de suspendre les funestes effets de l'indignation du ciel, mais, quand elle vient à cesser, tous les maux sont irrémédiables.

C'est pourquoi le dernier avertissement que Dieu donne aux pécheurs c'est la menace qu'il leur fait de leur ôter ses prédicateurs. *Ecce dies veniunt*, dit le prophète Amos. Ce mot d'*ecce*, quand Dieu est en colère, est quelque chose de terrible. C'est comme s'il disait : " Enfin, voici des jours où ma

" clémence ne peut plus arrêter ma
" justice. *Emittam famem in terram,*
" *non famem panis neque sitim aquæ,*
" *sed audiendi verbum Domini.* Je suis
" contraint par vos crimes et par votre
" endurcissement d'envoyer la famine
" sur la terre, non pas la disette du
" pain, ni celle de l'eau, qui ne seraient
" pour vous que des traits de miséri-
" corde, mais la disette de ma parole
" qui est le comble des malheurs, et la
" marque infaillible que ma colère sera
" sans retour."

" *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem,*" dit-il, dans Isaïe. L'ordre en est donné. Ces nuages si féconds et dont la pluie détrempe si doucement

nos cœurs, en y faisant germer les vertus, ces nuages, dis-je, auront désormais l'immobilité et la dureté des pierres ; ils ne répandront pas une seule goutte des eaux dont vous regorgiez autrefois. *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.* Et quand une fois vous serez privés de cette rosée céleste, il faut nécessairement que vous périssiez. *Cum prophetia defecerit, dissipabitur populus.* La cessation de la parole de Dieu est bientôt suivie de la ruine totale de l'Eglise.

La sainte Vierge en délivrant Québec l'a préservé de ce malheur qu'il avait si justement mérité. Par l'abus d'un bien si salutaire Notre-Seigneur a permis

que le Canada fut sur le point de perdre ses prédicateurs, afin qu'étant délivré de cette crainte par l'intercession et par la faveur de sa mère, il songeât sérieusement à profiter de leurs instructions. Cette colonie, aussi bien qu'Agar, s'est vue sur le point d'être chassée de la maison d'Abraham, et d'entrer comme elle dans la solitude ; mais son ange tutélaire vient lui dire, de la part de Dieu : *revertere ad Dominam tuam et humiliare sub manu illius :* retournez à votre maîtresse, la sainte Vierge, humiliez-vous sous sa main. Elle suivit son conseil. C'est pour cela qu'elle fit le vœu dont nous célébrons l'anniversaire. La sainte Vierge eut

pitié d'elle (*la Nouvelle-France*) dans l'espérance que désormais elle serait docile à la voix de son Fils et qu'elle ferait un saint usage de sa parole.

Si cela n'arrive pas, chrétiens auditeurs, et que vous méprisiez les grâces qui sont attachées à ce saint ministère, craignez que l'esprit de Dieu ne dise à vos prédicateurs ce qu'il disait autrefois à saint Paul : *Festina et exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me :* prédicateurs, hâtez-vous de sortir de Québec, parce qu'on y fait nul cas de tout ce qu'on y dit pour établir et pour persuader ma doctrine.

Pour moi, chrétiens auditeurs, quoique je ne vous aie pas prêché avec la même force ni la même onction que saint Paul prêchait autrefois aux Ephésiens, permettez-moi de me servir des termes qu'il a employés pour vous dire adieu. Et en me séparant de vous, de vous donner les mêmes instructions. Elles sont toutes comprises en deux mots : je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. Je ne puis pas vous dire, comme cet apôtre des nations, que j'ai servi Dieu avec toute humilité, car je me sens extrêmement coupable à son égard ; mais il me semble que je puis vous protester comme lui que je suis pur et innocent du sang de

tous et que je n'ai point fui de (1) vous annoncer les vérités qui m'ont paru les plus propres pour vous convertir.

Du reste, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. Pourvu que je vous laisse de l'amour et de l'estime pour cette parole, je ne crains point les loups ravissants que craignait le docteur des Gentils. Vous trouverez toujours dans ce pain céleste des forces

(1) —*Je n'ai point fui de* pour *je n'ai point craint de*, etc.

—*Fuir à* (*éviter de*) locution qui a vieilli.

—Ne désire donc pas, *fuis* même *à* regarder
Tout ce que sans péché tu ne peux posséder.
Corneille, *L'Imitation.*

—Il *fuit* plus que la mort la honte *de* servir.
Corneille, *Le Cid.*

Cf. : Littré : *Dictionnaire*, tome 2, page 1796.

pour leur résister. Tout ce que je voudrais vous bien inculquer c'est que vous la traitiez comme la parole de sa grâce divine, et non point comme une parole humaine qui n'a ni force, ni solidité. *Commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius qui potens est ædificare et dare hæreditatem in sanctificatis omnibus.*

Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à Celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé et vous donner part à son héritage avec tous ses saints. Cette parole suffit pour achever l'ouvrage que nous avons commencé pourvu que vous la traitiez comme la Reine du ciel votre bienfaitrice l'a traitée, c'est-à-dire avec

le même respect et la même affection que vous devez traiter le sacré corps de son Fils, car la sainte Vierge avait pour la parole de son divin Fils la même estime et le même amour que pour sa personne adorable.

L'amour que la sainte Vierge avait pour son Fils a paru en ce qu'Elle l'a porté dans son sein, sur sa bouche et entre ses bras ; c'est ainsi qu'Elle en a usé à l'égard de sa parole, Elle l'a portée dans son cœur, *Conservabat omnia verba hæc in corde suo ;* Elle l'a portée dans sa bouche et sur ses lèvres : *diffusa est gratia in labiis tuis.* Ses discours n'étaient qu'une agréable et perpétuelle répétition des discours

de son Fils. Il ne faut pas s'étonner, dit un docteur, que les lèvres de la Mère de Dieu fussent des fontaines de grâces, puisqu'elles avaient été si souvent collées sur celles du Saint Enfant Jésus; Elle l'a porté dans ses bras, car c'est de toutes les créatures celle qui l'a le plus parfaitement pratiqué. C'est pourquoi le Saint-Esprit, son époux, est lui-même transporté quand il considère ses démarches et ses actions : *quam pulchri sunt gressus tui.* Le beau modèle pour les chrétiens! Voilà ce que la sainte Vierge attend du Canada à l'égard de la parole de Dieu en reconnaissance de ce qu'Elle lui a procuré l'avantage de l'entendre. Elle

5

veut qu'on porte cette parole dans son cœur, c'est-à-dire qu'on y pense souvent, car on pense souvent à ce qu'on aime. *Erunt verba hæc quæ ego præcipio tibi in corde tuo*, dit Dieu dans le *Deutéronome.* Et la Mère de Dieu se sert aujourd'hui de ces mêmes mots pour vous inspirer le même sentiment. " Sans moi, vous dit-elle, vous entendriez présentement un ministre (*hérétique*) qui vous prêcherait dans cette chaire. Pour marque de votre gratitude, gravez dans vos cœurs tout ce que vous y entendrez dire par les ministres de mon Fils : *erunt verba hæc in corde tuo.*"

Ne vous contentez pas d'assister au



sermon ni d'y être attentifs. Repassez-le dans votre mémoire quand vous êtes chez vous ; ruminez-le dans votre esprit s'il vous arrive de vous réveiller pendant la nuit. Que ce temps soit employé à approfondir les vérités qui vous ont touché. Que de conversions si l'on en usait ainsi, que de triomphes, que de victoires pour la mère de Dieu. *Erunt verba haec in corde tuo.*

Narrabis ea filiis tuis. C'est la suite de ce verset du *Deuteronome.* Vous entretiendrez vos enfants, votre famille, des obligations que vous avez à Dieu, c'est-à-dire qu'il faut que la parole de Dieu soit sur votre langue.

Faites, là-dessus, une réflexion, chrétiens auditeurs. Si on prêchait dans Québec une fausse ou une nouvelle doctrine, on en parlerait dans toutes les maisons. Par la miséricorde de Dieu et par le pouvoir de notre auguste Reine, la sainte Vierge, on n'y prêche que la doctrine de Jésus-Christ. Et tout le monde est muet.

Narrabis ea filiis tuis.—C'est dans les conversations familières, c'est dans les entretiens secrets et particuliers que la parole de Dieu jette insensiblement de plus profondes racines. Et comme il arrive quelquefois qu'une plante arrosée par le soin spécial et assidu du jardinier croît beaucoup



davantage (1) que par les grosses pluies du ciel, ainsi souvent il arrive qu'un pécheur est gagné par une sainte conversation après avoir résisté aux exhortations les plus fortes et aux sermons les plus pathétiques. Là-dessus on s'excuse sur la pernicieuse coutume du monde où l'on est en possession de ne jamais parler de Dieu. Et c'est justement pourquoi il faut que les chrétiens en parlent dans leurs familles. Du temps des apôtres, c'était un crime de parler de Jésus-Christ ; cependant leurs disciples, les nouveaux chrétiens, ne parlaient d'autre chose dans leurs maisons. Dans la

(1) Beaucoup davantage, pour *beaucoup plus*.

terre de Hus, qui était le pays de Job, tout le monde idolâtrait, tout le monde sacrifiait au diable. Cependant, ce saint homme ne laissait dans sa maison de sacrifier au vrai Dieu. *Narrabis ea filiis tuis.* Contre la coutume et son torrent impétueux il faut que les chrétiens se mettent en possession de parler de Dieu, du moins dans leurs maisons où ils sont les maîtres, et quand une fois on sera réformé dans les maisons, le public, qui n'est composé que de ceux qui en sortent, sera bientôt réformé lui-même.

Legabis ea quasi signum in manu tuâ.— Enfin il faut porter la parole de Dieu dans les mains. C'est ici le

principal. Car ce qui décrie l'Eglise catholique dans l'esprit des faibles, dont le nombre est infini, c'est qu'on y prêche la plus belle de toutes les morales et qu'on y mène à même temps (1) la vie la plus naturelle et la plus sensuelle et même la plus criminelle de toutes les vies. On se tue de dire (2)

(1) *A même temps*, pour *en même temps*. La préposition *à* est ici prise dans le sens de *en* avec le participe présent. L'emploi de *à* était très varié et très étendu dans l'ancienne langue française où il représentait les trois prépositions latines *ad* (vers), *ab* (de) et *apud* (chez, avec). De nos jours il a disparu de plusieurs constructions où il figurait au dix-septième siècle.

(2) *Se tuer de*, pour *faire incessamment*.

Je me tuais moi-même à tous coups *de lui dire*
Que mon âme pour lui n'a que de la froideur.
Corneille.

Monsieur est au désespoir ; *il se tue de dire* qu'elle ne prétend à rien. —*Sévigny*.

—Cf. Littré : *Dictionnaire*, tome 4, page 2376

qu'on prêche d'une manière apostolique en Canada. Quels sont les fruits de ces sermons ? Des haines publiques, des médisances perpétuelles, des scandales horribles sur toutes sortes de matières. La plupart de ceux qui sont éloignés des grands désordres, que veulent-ils ? Des années, et puis des années, et souhaitent de n'en voir jamais le bout. Ils font ce qu'ils peuvent pour mourir un peu plus tard et ne font rien pour ne mourir jamais.

Estote factores verbi et non auditores tantum. – Que pourrai-je faire, chrétiens auditeurs, pour vous engager à mettre en pratique les vérités que j'ai eu l'honneur de vous annoncer ? Je me

souviens d'avoir lu autrefois que Lycurgue, le législateur des Lacédémoniens, étant sur le point de quitter ce peuple après lui avoir donné de fort belles lois, l'engagea adroitement à les observer, du moins jusqu'à son retour. Mais il ne revint pas ; afin que cette obligation fut éternelle. Si on voulait me promettre d'observer les maximes que j'ai prêchées, quoique indigne, dans le cours de cette année, jusqu'à ce que je montasse de nouveau en chaire, non seulement je me priverais volontiers de cet honneur, mais je renoncerais volontiers de tout cœur à la vie pour vous procurer un si grand avantage.

Il n'y a jamais eu de si belles lois

que celles du Fils de Dieu ; les impies, les libertins, les athées en conviennent. Peut-on faire plus de promesses qu'on en fit à la très sainte Vierge d'observer ces lois, à la levée du siège de Québec et au naufrage de l'Ile-aux-Œufs ? Surtout d'observer les lois à l'égard desquelles on se sentait plus coupable ; on promit d'observer exactement la loi de la chasteté parce qu'on l'avait violée par toutes sortes d'impuretés ; la loi de la charité qu'on avait violée par toutes sortes de médisances ; la loi de la modestie qu'on avait violée par toutes sortes de vanités ; la loi de la tempérance qu'on avait violée par l'ivrognerie et par toutes sortes d'excès ; la loi de

la justice qu'on avait violée par toutes sortes d'usures. On promit de les observer jusqu'au retour du Législateur, c'est-à-dire jusqu'à la mort, que (1) Jésus-Christ reviendra pour juger ceux qui les ont faites.

J'en fus témoin, j'en fus édifié ; jamais on a vu le Canada en si bonne disposition, jamais on eut tant de sujets de croire que cette Eglise allait changer de face. Mais je suis encore plus surpris de voir la facilité qu'on a de contrevenir à ses promesses et je ne croyais pas qu'on pût porter si loin le mépris qu'on en fait. Cette incons-

(1) Jusqu'à la mort *que*, pour *lorsque* Jésus-Christ reviendra, etc. ; tournure elliptique.

tance dans une affaire aussi sérieuse m'épouvante et me fait plus trembler pour le pays que si je voyais tout l'univers conjuré pour sa perte. Car je n'ignore pas l'oracle terrible du Saint-Esprit dans les *Proverbes* : c'est une ruine à l'homme après avoir fait des promesses de s'en dédire et de les rétracter.

Mais, enfin, de quoi s'agit-il ? — Sont-ce des promesses exorbitantes, extraordinaires ? de faire de longs pèlerinages, de grands jeûnes, de grandes austérités, de grandes aumônes ? Point du tout. Ce sont des promesses de faire ce qu'on est obligé de faire ; promesses qui ne sont que le renouvelle-



ment de celles du baptême, promesses sans l'exécution desquelles on ne saurait être heureux en ce monde ni en l'autre. C'est pourtant ce que vous souhaitez, c'est ce que vous n'aurez point, à moins, qu'en vous souvenant de vos promesses, vous ne tâchiez de les accomplir. Ce n'est qu'à ce prix que Dieu donne la gloire qu'il a promise et que je vous souhaite.

UN MOT DE CRITIQUE

Le sermon de Messire de la Colombière convaincra facilement ses lecteurs que l'éloquence de la chaire, au Canada, a suivi de près les transformations de l'éloquence française. Les relations nombreuses entre la colonie et la mère-patrie, le renouvellement fréquent du personnel des missions canadiennes, ou les recrues nouvelles qu'on y envoyait sans cesse, tout cela suffisait d'ailleurs pour qu'ici on fût au courant des progrès accomplis là-bas.

Or, à l'époque où M. de la Colombière prononçait le *sermon pour la Fête de la Victoire*, Fléchier, Bossuet et Bourdaloue avaient terminé la réforme



commencée à la fin du siècle précédent et au commencement du dix-septième par St. François de Sales et St. Vincent de Paul. L'abus de l'érudition profane, de la scolastique et de la rhétorique, qui fut la triple plaie de l'éloquence au seizième siècle, avait fait place à une science plus discrète et à une sobriété attique dont se firent gloire nos maîtres de la parole. Le lecteur remarquera donc que ces trois défauts n'apparaissent pas, à quelques exceptions près, dans le sermon que j'ai publié. Quelques naïvetés d'expression, quelques rapprochements risqués, — comme celui où l'orateur compare la sainte Vierge à une amazone

—sont les seuls vestiges d'une époque à laquelle le prédicateur n'appartient évidemment plus.

Malgré la grande variété de pensées qu'il exprime, son style est un peu uniforme ; c'est le plus grave reproche qu'on lui puisse faire. Je ne voudrais pas, cependant, exagérer le mérite de ce discours. Il serait difficile, en effet, d'excuser, auprès de la grande critique, le succès oratoire de ce sermon dont la médiocrité littéraire est évidente, mais qui n'en fut pas moins *écouté et suivi de grands applaudissements*. Ce sont les paroles mêmes de l'historien de l'époque, Juchereau de Saint-Ignace. " Tous ses auditeurs, dit-elle encore,

étaient dans des transports de joie et ne doutaient pas que la Providence fût intervenue directement en faveur de la Nouvelle-France," que le Ciel enfin, comme au temps de Joas, se fût armé pour sa querelle. L'enthousiasme religieux supplée à l'éloquence boiteuse de bien des rhétoriques. Nos patriotiques ancêtres n'allèrent point cependant jusqu'à applaudir le prédicateur dans la cathédrale comme le furent, de nos jours, Lacordaire, à Notre-Dame de Paris, et Monsabré à Metz. (1) Au dix-septième siècle

(1) En 1871, le Père Monsabré prêcha le carême à Metz. —Le jour de Pâques, il célébrait la résurrection du Sauveur avec la population en deuil de la grande ville lorraine, pleurant sur le tombeau de sa nationalité. Pro-

6

applaudissements étaient synonymes d'*éloges*, de *félicitations*, de *compliments*, de *louanges*. Ce mot n'était pris dans son acception propre qu'au théâtre, à l'opéra, aux séances de l'Académie française, quelquefois à la Cour,

fondément ému par le spectacle de cette multitude, le grand dominicain lui laissa pour adieu cette péroraison incomparable, qu'il m'est impossible de ne pas reproduire ici :

—" Mes frères, les peuples aussi ressuscitent quand " ils ont été baignés dans la grâce du Christ ; et quand, " malgré leurs vices et leurs crimes, ils n'ont pas abjuré " la foi, l'épée d'un barbare et la plume d'un ambitieux " ne peuvent pas les assassiner pour toujours.

" On change leur nom, mais non pas leur sang. " Quand l'expiation touche à son terme, ce sang se ré- " veille et revient, par la pente naturelle, se mêler au " courant de la vieille vie nationale.

" Vous n'êtes pas morts pour moi, mes frères...... " mes amis .... mes compatriotes...... Non, vous " n'êtes pas morts. Partout où j'irai, je vous le jure, je " parlerai de vos patriotiques douleurs de vos patrio-



jamais à l'église. Le *mémoire* des Carmélites de Paris mentionne les *applaudissements de toute sorte* que Bossuet avait mérités et obtenus à l'occasion du deuxième carême qu'il prêcha dans la capitale en 1661. Gandar (2), à qui j'emprunte ce ren-

" tiques aspirations, de vos patriotiques colères ; partout
" je vous appellerai des Français, jusqu'au jour béni où
" je reviendrai dans cette cathédrale prêcher le *sermon*
" *de la délivrance* et chanter avec vous un *Te Deum*
" comme ces voûtes n'en ont jamais entendu ! "

Il y avait autre chose que les voûtes de la cathédrale de Metz n'avaient jamais entendue et qu'elles entendirent ce jour-là ; car l'auditoire tout entier éclata en applaudissements. La majesté du lieu saint avait été impuissante à retenir cette explosion d'enthousiasme.

(2) Gandar : *Bossuet orateur*, page 345.

Cependant, à la page 367 du même ouvrage, je lis une phrase absolument déconcertante pour ceux-là qui prétendent qu'au 17ième siècle les *applaudissements* donnés dans l'église aux prédicateurs n'étaient pas des

seignement, n'a jamais compris que ces *applaudissements de toute sorte* fussent des battements de mains, des ovations faites à l'église, mais uniquement (et l'hommage en était fort considérable) des éloges, des louanges,

battements de mains, des ovations bruyantes. Voici cette phrase :

" Ledieu — l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet — " rapporte cette particularité, que Bossuet a été fort " suivi pendant cette station (carême de 1661) par mes- " sieurs de Port Royal ; cantonnés à tous les coins de " son auditoire, ils étaient, ajoute-t-il, *les plus vifs à* " *exciter les applaudissements*."

Il me semble, ici, très difficile de refuser au mot *applaudissements* son acception propre. A moins que les murmures approbateurs, les observations admiratives, les remarques élogieuses de l'assistance faites à demi-voix, les regards, les sourires échangés, le mouvement de toutes ces têtes opinant du bonnet, ou plutôt de la perruque, et jusqu'aux frémissements des manchettes ne constituassent, à cette époque aristocratique, les applaudissements de genre. — Genre singulier qui explique mal ce pluriel, à mon avis.

des félicitations, des approbations aussi flatteuses que distinguées, bref, toute la série des compliments officiels et officieux du royaume. L'Aigle de Meaux n'a-t-il pas lui-même dit, au sujet de Louis de Bourbon, prince de Condé, dans sa fameuse oraison funèbre : " La Cour lui préparait à son arrivée (*de la bataille de Rocroi*) *les applaudissements* qu'il méritait" ?

Aussi ai-je pensé que le sermon prononcé par M. de la Colombière serait toujours plus intéressant comme document historique que comme pièce d'éloquence. Mais à celui qui voudrait y prendre occasion d'étudier la langue du dix-septième siècle et la transforma-

tion du genre oratoire à cette époque, je laisse le champ parfaitement libre.

Je me permettrai de remarquer, cependant, le caractère impersonnel de ce discours. Que l'orateur ne parle pas de lui-même, on le comprendra facilement ; mais qu'il n'ait aucune louange pour ceux qui ont défendu Québec en 1690, en particulier pour Monsieur de Frontenac dont on admirait tant la bravoure, voilà qui ne peut manquer d'étonner un peu le lecteur. Puisque, en France, il était d'usage de féliciter du haut de la chaire les grands capitaines et les illustres généraux, comment se fait-il que M. de la Colombière n'ait pas songé à adresser ici quelque éloge

aux hommes qui avaient si habilement combattu l'amiral Phips et qui avaient si largement contribué à cette " *Fête de la Victoire* " ? Je crois trouver la raison de ce silence dans la seconde partie du texte, empruntée au *Livre des Juges : Cette fois-ci la victoire ne nous sera pas attribuée ; ce sera une femme qui en aura tout l'honneur.* L'état de la colonie était si critique, la famine si imminente, l'ennemi tellement irrésistible, que le peuple considérait, avec l'orateur, *comme une espèce de miracle* que Phips n'eût pas songé à prolonger, de quelques jours seulement, le siège de Québec, et que Walker, méprisant le sage conseil que lui donnait son pilote renégat, avis que

lui répétait, à sa manière, l'épais brouillard venu de l'Atlantique, ouvrit insolemment les cent voiles de sa flotte au vent de la colère de Dieu, soufflant en foudre. Aussi, la Nouvelle-France, toute à l'ivresse de son bonheur, renvoyait-elle uniquement *à une femme*, à la sainte Vierge, la cause et l'honneur d'une si providentielle victoire.

J'observerai de plus que M. de la Colombière a non seulement gardé un silence absolu sur les personnes, mais encore qu'il n'a nullement tiré parti, dans son discours, de nombreux épisodes, d'une multitude de circonstances historiques qui donnaient occasion à de superbes développements oratoires.

Imaginez Monsabré traitant un pareil sujet ! Croyez-vous qu'il eût négligé d'exploiter toute la richesse d'une veine aussi féconde ? Car, véritablement, c'était bien le *sermon de la déli·vrance* que La Colombière prononçait à Notre-Dame de Québec, le 25 octobre 1711.

Peut-être bien devons-nous voir dans cette sobriété oratoire, dans cette réserve historique du prédicateur de 1690, quelque chose des habitudes littéraires du grand siècle. On ne cherchait pas alors à éblouir par le piquant et l'actuel, mais on s'appliquait plutôt à développer des idées générales, universelles, qui fussent acceptables et intéressantes pour tout le

monde. L'orateur apercevait en quelque sorte toute l'humanité derrière son auditoire, et c'est pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux qu'il faisait son discours. Cette méthode, appliquée à tous les genres, fut, comme on le sait, un des principaux éléments de la fortune littéraire du siècle de Louis XIV. M. de la Colombière a-t-il voulu obéir à ces lois austères de la rhétorique classique quand il s'est abstenu de toute allusion aux exploits militaires du siège de Québec, se renfermant tout entier dans le développement raisonné de ses propositions ? A la rigueur on le pourrait croire. Mais encore il me semble avoir dépassé la note et poussé

le scrupule plus loin que Bossuet lui-même. D'ailleurs, la nature même du sujet qu'il entreprit de traiter—et ceci pourrait être une autre explication—l'éloignait de tout récit et de tout détail historiques.

Quoi qu'il en soit, il est assez difficile d'expliquer, à de si longues distances, les intentions d'un orateur. Je n'ai, qu'à titre de libre curiosité, soulevé ces questions, et la solution qu'on voudra bien leur donner ne diminuera en rien l'importance d'un document que j'ai voulu tirer de l'oubli et recommander à l'attention de mes compatriotes soucieux de connaître par le détail l'incomparable histoire du Canada francais.

MESSIRE JOSEPH SÉRÉ (1) DE LA COLOMBIÈRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Joseph Séré de la Colombière, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, arriva à Québec le 21 juillet 1682, l'année même de la mort de son frère aîné, le célèbre jésuite Claude de la Colombière, déclaré depuis *Vénérable*. Il vécut à Montréal jusqu'en 1691. Au mois d'octobre 1690, il descendit, en qualité d'aumônier, avec les troupes de Montréal accourues au secours de Québec assiégée par sir William Phips.

(1) Il n'a jamais signé ce nom-là, mais seulement, *Joseph de la Colombière*.

"M. de la Colombière, raconte Juchereau, avait arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer ces guerriers par la confiance en la très sainte Vierge." En janvier 1691, il devint supérieur du Collège de Montréal. Rappelé en France cette même année, avec monsieur Bailley, par l'abbé Tronson, le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il revint au Canada avec Monseigneur de Saint-Vallier qui le ramena avec lui à Québec. En 1692, il fut créé chanoine et nommé grand vicaire. En 1694, il devint le supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, accomplissant de la sorte une

prophétie remarquable de madame D'Aillebout.

" Une de ses prédictions, écrit la mère Juchereau, dont toute notre communauté a vu l'accomplissement, c'est qu'en l'année 1682, monsieur Joseph de la Colombière étant arrivé à Québec, avec plusieurs prêtres qui venaient pour Montréal, et nous étant venus voir tous ensemble, nous les menâmes chez madame D'Aillebout comme chez une personne que nous estimions beaucoup. Elle les entretint des choses spirituelles, selon sa coutume, et demeura fort édifiée de leur conversation. En les reconduisant, elle dit à une religieuse avec qui elle avait une étroite liaison, parlant

de monsieur de la Colombière : " Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison et il fut envoyé de Dieu pour cela."

Il n'y avait alors aucune apparence, car monsieur de la Colombière sortait du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et allait demeurer à Montréal, où, en effet, il a resté longtemps avant qu'il nous ait été donné pour supérieur et pour confesseur. Mais nous l'avons eu plusieurs fois en ces deux qualités et son affection pour notre maison prouve la vérité de la prophétie." (1)

En 1698, M. de la Colombière devint

(1(Juchereau ; *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, édition de 1751, pages 273 et 274.

archidiacre, puis grand chantre au Chapitre de la Cathédrale. Le 4 juin 1708, il prononça l'oraison funèbre du Vénérable François de Laval, premier évêque de Québec. (1) Il était membre (conseiller-clerc) du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Il mourut à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1723, à l'âge de 72 ans, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec.

Un document, qui avait, jusqu'en

(1) "ESQUISSE DE LA VIE ET DES TRAVAUX APOSTOLIQUES de Sa Grandeur Mgr François-Xavier de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec; suivie de *l'Eloge funèbre du Prélat* vol. de 146 pages, in-8, avec portrait."—Publiée chez A. Coté & Cie, Québec, 1845. L'abbé Bois est l'auteur de cette *Esquisse*. et l'*Eloge funèbre du Prélat* est précisément l'oraison funèbre prononcée par M. de la Colombière.

fesseur d'une reine très vertueuse, d'un missionnaire qui eut l'avantage de confesser Jésus-Christ dans les prisons de Londres. (1)

Cet ecclésiastique, distingué par sa naissance, son savoir et sa piété, surtout envers le saint Enfant-Jésus et son Immaculée Mère, (2) quitta la France à la fleur du bel âge; renonça géné-

(1) Le Vénérable Père Claude de la Colombière, nommé par le roi de France prédicateur de Son Altesse Royale la duchesse d'York, la princesse Marie D'Este, femme de Jacques II. Claude de la Colombière passa en Angleterre et donna, à Londres même, en 1677, une retraite aux fidèles pendant laquelle la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus opéra de nombreuses conversions.

(2) Sa dévotion admirable envers la très sainte Vierge était connue de tout le pays On disait agréablement des deux frères La Colombière : ' Claude est l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, et Joseph est l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie."

reusement aux douceurs de la
aux charmes de Paris, et aux c
qu'il pouvait posséder dans l'l
et, poussé par un sincère désir (
rifier Dieu, il passa la mer e
travailler à la vigne du Seigneu
ce pays si différent de celui qu'i
quitté. Il arrosa de ses sueurs
terre étrangère, il inspira aux p
qui l'habitent sa douceur, son h
teté et sa politesse. Par la ferve
son zèle, il enflamma le cœur des
tants de cette zône si froide.
gagna à Jésus-Christ par sa piét
modestie et son affabilité, par
vertu qui n'avait rien de gêné 1
rebutant. Il les éclaira par ses disc

il les instruisit par ses sermons et plus encore par ses exemples : il les édifia par ses vertus et les réjouit par ses pieuses et agréables conversations. Imitant parfaitement les mœurs de la colombe, d'où il tirait son nom, il s'étudia soigneusement de ne faire peine à personne : au contraire, son inclination bienfaisante le porta toujours à faire plaisir à toutes sortes de gens.

Né avec le don de la parole, (1) il annonça par tout le diocèse, avec grâce et liberté, les vérités évangéliques :

(1) Les sermons de M. de la Colombière, conservés dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, remplissent *huit* cahiers manuscrits, de 450 pages chacun.

et, dans ce temps de vertige p
France, on le vit constamment c
rer attaché à la religion de ses
et au Saint Siège Apostolique.

Enfin, plein de jours et char
mérites, il finit sa carrière dans l'
Dieu de Québec, le 18ième jo
juillet 1723. En mourant, il lais
grand exemple de patience dans
miliation et la maladie Comme il
été aimé de tout le monde, il fut
regretté de toutes les personnes
tueuses qui l'avaient connu et
tiqué.

Plaise à Dieu que cette Colom
douce et si aimable, qui s'est tou
plue dans la paix, repose éternelle

dans les fentes de la muraille et dans les trous de la pierre vive, qui sont les plaies glorieuses de Jésus-Christ! Ainsi soit-il !

Ses filles spirituelles, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, ont voulu donner à leur digne père cette dernière marque de leur parfaite reconnaissance. (1)

Nous avons dit que messire Joseph Séré de la Colombière était le frère cadet du jésuite Claude de la Colombière, justement célèbre par ses vertus et l'éloquence de ses prédications.

---

(1) Cf. : *Les Ursulines de Québec*, tome II, 2ième édition, 1878. pages 27, 28 et 29.

Nous croyons intéresser nos le
en ajoutant que cet illustre enfa
Saint Ignace était le directeur sp
de la Bienheureuse Marguerite-
qui mourut, à Paray-le-Monial,
octobre 1690, à sept heures du
Le même jour, à quatre heur
l'après-midi, sir William Phips o
le feu sur Québec et commença
bombardement dont la fureur é
même de vieux officiers qui, s'
trouvés en France à quantités de si
assurèrent cependant n'en avoir ja
vu de si vif.

Nous lisons encore, au suje
ce vénérable serviteur de Dieu,
L'Autre Monde, ouvrage d'un

grand mérite publié par la Société de Saint Augustin, une étonnante révélation. La voici, telle que rapportée.

Claude de la Colombière, mort de la mort des justes, à Paray-le-Monial, subit, durant quelque temps, les peines du purgatoire.

C'était un homme de si haute vertu que le Sauveur lui-même l'appela son serviteur fidèle : " Je t'enverrai mon fidèle serviteur," dit Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie lorsqu'on lui donna le Père de la Colombière comme guide spirituel.

Le divin Maître voulut même associer ce Père à la mission qu'il avait confiée à sa servante touchant son

reuse Marguerite : " Allez prier, dit la Bienheureuse, et faites prier pour le repos de son âme."

Après l'enterrement, cette même personne, qui regrettait amèrement la mort du Père, reçut de Marguerite-Marie ce billet : " Cessez de vous attrister, implorez-le : il est plus que jamais capable de vous secourir."

Quelques temps après, la Supérieure de la Bienheureuse, remarquant qu'elle ne demandait point de prières pour l'âme de son directeur, lui en témoigna son étonnement.—" Ma mère, répondit-elle, il n'en a pas besoin : il est lui-même en état de prier Dieu pour nous. Grâce à la miséricorde et à la bonté du

religieuse célèbre de l'Hôtel-Dieu de Québec, la révérende mère Catherine de Saint-Augustin.

Elle raconte que monsieur de Mésy, gouverneur de la Nouvelle-France, fut condamné à autant d'années de purgatoire qu'il avait demeuré d'heures en Canada. Or, monsieur de Mésy, arrivé à Québec le 15 septembre 1663, y mourut dans la nuit du 5 au 6 mai 1665. Cela donnerait donc 14,376 heures, c'est-à-dire 14,376 ans de pénitence!

Et de même que l'âme du Vénérable Claude de la Colombière fut privée de la vision de Dieu jusqu'au moment où son corps fut mis au tombeau, de même, pour l'âme coupable du malheureux

pour son salut. Les prières de monsieur l'Evêque (*Mgr Laval*) l'ont puissamment aidé. Il me semble aussi que son arrêt porte qu'il ne doit participer à aucunes prières ou suffrages, que son corps ne soit avec les pauvres, où il a désiré d'être enterré." (1)

Catherine de Saint-Augustin et son historiographe, le jésuite Ragueneau, avaient la charité de taire le nom du grand coupable condamné à quatorze mille ans de purgatoire. Et, cependant, en dépit de leur généreux silence, nous

(1) *La Vie de la mère Catherine de Saint-Augustin*, par le Révérend Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus Paris—1671, livre 4ième, chap. 6ième, pages 260 et 261

profondes sympathies. Sans doute ce gouverneur avait déchiré le cœur et brisé l'âme de monseigneur de Laval, son meilleur ami, mais, d'autre part, il avait tant aimé les pauvres, ses plus chères affections après Dieu, que l'austère religieuse pleure les graves écarts et les fautes déplorables de sa vie politique, laissant à d'autres voix plus autorisées le devoir et le droit de les lui reprocher.

" Son humilité, dit-elle, et sa charité pour les pauvres lui firent désirer d'être enterré avec eux dans notre cimetière. Il donna, pour son inhumation, trois cents livres à l'Hôpital (*l'Hôtel-Dieu de Québec*). Ses intentions furent suivies.

Vie de la Mère Catherine de Saint Augustin, à qui Dieu donna bien des connaissances extraordinaires sur cette âme. *Livre* 4, *chapitre* 6." (1)

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, édition de 1751, pages 171 et 172.



gouvernement, lorsque je reçus, le 10 octobre, à 3 heures après-midi, une lettre du major de Québec, par laquelle il me donnait avis qu'un Abénaquis considérable du côté de l'Acadie, était venu exprès, par ordre de sa nation, pour m'avertir qu'il y avait plus d'un mois qu'il était parti de Boston une flotte très nombreuse, avec beaucoup de troupes dessus, dans le dessein de venir attaquer et prendre Québec.

Vous pouvez croire, Monseigneur, que cet avis, auquel je n'ajoutais pas une entière croyance, ne me fit pas différer mon départ, mais le bâtiment sur lequel je m'embarquai ayant pensé

Je ne balançai plus alors d'envoyer, en toute diligence, un ordre à M. de Callières de descendre le plus promptement qu'il pourrait avec toutes les troupes qu'il avait, en laissant seulement quelques compagnies dans la ville de Montréal, et de prendre en passant le plus d'habitants qu'il lui serait possible. Je marchai ensuite jour et nuit, et, malgré un furieux coup de vent que nous essuyâmes et les mauvais temps qu'il fit, je ne laissai pas d'arriver à Québec le 14 octobre, à 10 heures du matin, où j'appris que les ennemis avaient fait la traverse, c'est-à-dire qu'ils étaient à sept lieues de Québec.

de la côte de Lauzon, de ne pas quitter leurs côtes et de ne se point jeter dans Québec, qu'ils ne vissent les ennemis descendus à terre et déterminés à vouloir attaquer la ville, de peur qu'ils ne voulussent faire des descentes dans quelqu'un de ces endroits, ce qu'ils pourraient empêcher en côtoyant leurs vaisseaux d'un bord et de l'autre de la rivière, et s'opposant aux chaloupes qui voudraient mettre quelques gens à terre, comme ils ont fait effectivement.

Les ennemis vinrent le dimanche mouiller à *l'Arbre Sec*, à quatre lieues d'ici, et le lundi, à l'aube du jour, ils doublèrent la pointe de Lévy et paru-

sés, parce que la relation que j'en ai fait faire vous en apprendra tout le détail. (1)

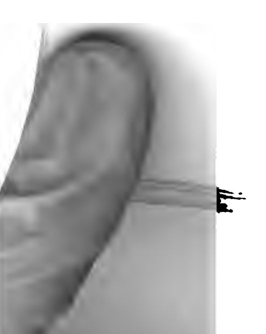
Je vous dirai seulement que mon principal dessein était de les engager à traverser une petite rivière qu'il fallait qu'ils passassent pour venir à la ville s'ils n'avaient voulu l'aborder du côté de la grande rade, ce qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils dussent faire, parce que cette petite rivière, ne se traversant qu'à marée basse, je la leur mettais à dos, et sans trop hasarder, je pouvais aller à eux en pleine bataille et les culbuter dedans, sans

(1) C'est la relation de Monseignat qui fait suite à celle-ci.

escarmouchassent à la manière des sauvages, ce que tous nos soldats ne sont pas capables de faire et ce que nos officiers canadiens et les autres volontaires et habitants du pays, avec ceux des officiers et soldats français qui sont déjà accoutumés à ce manège ont fait admirablement bien, et avec autant de succès ; qu'enfin la nuit du samedi au dimanche, 22 octobre, les ennemis, voyant tous les jours de nouvelles escarmouches et appréhendant d'être attaqués dans leur camp parce qu'ils avaient vu défiler dès le soir quelques troupes que j'avais envoyées pour soutenir ces divers petits détachements, prirent si fort l'épouvante

les nôtres s'en étaient déjà rendus maîtres, et empêchèrent par leur grand feu que ces 3 chaloupes ne pussent mettre à terre. Ce que leur amiral voyant, il détacha toutes ses chaloupes, au nombre de plus de trente, pour les soutenir, mais, après avoir tenu conseil toutes ensemble pendant près d'une heure, se tenant pourtant toujours hors de la portée du fusil, elles n'osèrent tenter une descente et regagnèrent leurs navires sans se mettre davantage en peine de leur canon que les nôtres amenèrent.

Ils ne songèrent plus qu'à se mettre en état de s'en aller, et enfin disparurent tous, le mardi, et allèrent mouiller à quatre lieues de Québec.



avis portant que les Anglais et les Loups ayant été attaqués de la petite vérole, ils envoyèrent des gens qui en étaient encore tout rouges, ce qui fâcha beaucoup les Iroquois qui leur dirent qu'ils leur apportaient la peste. Comme en effet on m'écrit que cette maladie s'est mise parmi eux et en a fait mourir plus de trois cents, et qu'ensuite les mécontentements s'étant augmentés entre eux, les Iroquois s'étaient retirés dans leurs villages après avoir pillé quelques Anglais. Ce qui peut confirmer cet avis est qu'un parti de 60 hommes que j'avais détaché de Montréal sous la conduite du sieur de Mantet, peu de jours avant que je des-



sauvages, qui étaient allés vers Onontagué et dans les lieux qui ne sont jamais sans chasseurs, n'ont aussi rien trouvé, de sorte que je suis en peine de savoir ce que les Iroquois peuvent être devenus, et j'en attends tous les jours des nouvelles. Pour l'état du fort, le sieur de Mantet m'a assuré qu'il n'y avait que quelques brèches aux murailles qui ne seraient pas difficiles à réparer, mais que, pour les bâtiments, ils étaient tous détruits. C'est une affaire à laquelle je crois toujours qu'il faudra songer avec le temps, étant plus persuadé que jamais que c'est un poste aussi utile si la guerre continue, que je le crois abso-

avait été envoyé avant mon arrivée, par ordre du sieur Prévost, major de Québec, pour reconnaître les ennemis, et un ecclésiastique qu'ils avaient pris à Port-Royal appelé Mr Trouvé, et qu'ils avaient amené avec eux, sans qu'il ait su à quel dessein. Je donnai au sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, la commission de faire cet échange, dont il s'est si bien acquitté, que nous avons eu plus de Français qu'il n'a rendu d'Anglais, qui n'étaient que des femmes, filles et enfants, à la réserve de ce capitaine Davis, qui avait été pris par le sieur de Portneuf, qu'il a fallu donner pour le sieur de Grandville, et pour recevoir



notre ecclésiastique, si, par adresse
sieur de La Vallière n'avait attire
principal ministre de ce généra
venir négocier avec lui et qu'il ne
eût déclaré qu'il l'amènerait à Qué
si on ne lui voulait rendre le si
Trouvé au lieu d'une petite fille
Madame l'Intendante avait ach
des sauvages et qu'elle offrait de
dre, il ne l'aurait jamais eu.

Je suis obligé, Monseigneur, de v
marquer le zèle et la bravoure a
laquelle toutes les milices des côte
l'Isle d'Orléans, Lauzon, et princip
ment celles de Beauport et de B
pré, se sont comportées dans to
les actions qui se sont passées.

sont ces derniers qui se sont rendus maîtres du canon des ennemis ; le sieur de St-Denis, capitaine de la milice de Beauport, a eu le bras cassé dans les premières escarmouches ; c'est un homme de plus de 60 ans, et d'une des principales et plus anciennes familles de ce pays, où il est des premiers établis. Il demanderait fort des lettres de noblesse, et ce qu'il a fait semble le mériter ; c'est pourquoi j'ose joindre mes très humbles prières aux siennes.

Quantité d'officiers s'y sont aussi fort distingués, le sieur de Clermont, capitaine réformé, y a été tué, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène, frères, tous deux lieutenants, se sont



je crois, souhaité ; nous avons su que leur amiral a été obligé de mettre des jumelles à son grand mât, qu'il a pensé se perdre à la traverse, et, pendant deux jours qu'il a été sans la pouvoir faire, on l'a vu plusieurs fois sur le côté, des charpentiers autour, qui travaillaient jour et nuit à deux bâtiments à ses côtés, qui ne l'ont pas abandonné depuis qu'il a quitté notre rade. Il aura de la peine à regagner celle de Boston, et, s'il en vient à bout, il arrivera avec un câble et une ancre de moins qu'on a retirés, (1) cinq canons,

(1) Ce fut un habitant de la Pointe de Lévy, Jean Guay, qui retira l'ancre et le câble du vaisseau-amiral anglais, comme il appert par le document suivant :

Sur ce qui nous a été représenté par le Procureur du



ment, mais il n'en a pas été de même, car ils s'en sont rendus maîtres, sans aucune résistance, comme vous verrez par le paquet que M. de Menneval m'adresse pour vous le faire parvenir ; ils ont envoyé ensuite à Chedabouc-

pour l'autre quarante francs, outre la nourriture des personnes qui étaient dans y travailler, et demande que la valeur lui en soit payée, si on en a besoin pour le service du Roi.

Sur quoi le dit Procureur du Roi nous a représenté que, par le règlement du Conseil Souverain du 21ième juin dernier, il a été ordonné que lorsqu'il serait tiré quelques choses hors du fond de l'eau qui ne seront pas réclamées par les propriétaires dans deux mois, vente en serait faite à l'encan et le prix distribué, savoir : un tiers à ceux qui auront trouvé, tiré et sauvé, un tiers à Monseigneur l'Amiral, et l'autre tiers à Sa Majesté, les frais de justice préalablement pris.

Pourquoi le dit Jean Gué n'est pas bien fondé à prétendre le tout, et requis que l'estimation en soit faite pour en être payé seulement le tiers au dit Jean Gué.



ennemis, qu'on ne lui promît de le laisser sortir armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, et qu'on ne le conduisît à Plaisance avec sa garnison. L'Ile Percé et toutes les habitations qui y étaient ont été brûlées et saccagées, et ils y ont pris cinq navires pêcheurs.

Maintenant, Monseigneur, que le Roi a triomphé de ses ennemis et par mer et par terre, et qu'il est le maître de la mer, croirait-il mal employer quelques-unes de ses escadres de vaisseaux à punir l'insolence de ces véritables (1) et

(1) *Véritables* est le mot que je lis sur la copie officielle de la *Correspondance des Gouverneurs français*, conservée au bureau du Régistraire à Québec. J'ai toujours cru cependant que l'original de cette lettre portait le mot *redoutables* au lieu *véritables*.—E M



vieux parlementaires de Boston, de les foudroyer, aussi bien que ceux de Manatte, dans leur tanière, et de se rendre maître de ces deux villes, qui mettraient en sûreté toutes ces côtes et les pêches du grand banc dont la conservation n'est pas d'une petite importance ni d'une médiocre utilité ?

Ce serait aussi le véritable et peut-être unique moyen de finir les guerres du Canada, puisque après cela on pourrait sans peine soumettre entièrement l'Iroquois en allant à la source du mal et couper tout à fait la racine.

Ces entreprises me paraissent ne se pouvoir former ni exécuter que du côté seul de la mer, puisque je crois comme

impossible, ainsi que je me donnai l'honneur de vous le dire en partant de Paris, de pouvoir prendre d'ici des mesures certaines et assurées avec ceux qui viendraient par mer, la distance des lieux, l'incertitude des temps, la difficulté de faire conduire si loin des vivres et des munitions nécessaires pour la subsistance des troupes dont on aurait besoin, sans aucun entrepôt, où l'on pût auparavant en faire un magasin, et l'opposition que les Iroquois y pourraient apporter, étant, ce me semble, des obstacles insurmontables et capables de déconcerter tout ce qu'on aurait projeté.

La seule chose qui serait à notre



samment à Orange, et qu'ils ont fortifié la garnison, mais si Manatte était une fois entre nos mains il faudrait nécessairement qu'Orange et tout le pays de la Nouvelle-York tombât, comme il serait arrivé du Canada si les Anglais se fussent rendus maîtres de Québec, qui est toute la communication de ce pays, comme Manatte l'est de l'autre.

Le sieur de Villebon, qui a été sur les lieux, pourra vous en donner encore plus de connaissance ; il en a une parfaite de ce qui s'est passé à l'Acadie où il arriva, peu de temps après la prise de Port-Royal, dans le vaisseau de la compagnie qu'il ne pût empêcher de tomber entre les mains des ennemis,



moins y en avoir trois qui se sont jetés dans le Saguenay pour y attendre que la flotte anglaise l'ait dépassé, parce que ceux par qui je leur en ai envoyé l'ordre ne sont pas encore de retour. Mais il est aujourd'hui le 11 novembre, qui est une époque terrible pour la navigation d'une rivière qui, comme la nôtre, gèle quelquefois d'une nuit à l'autre dans cette saison ; quoique les blés parussent les plus beaux du monde, les pluies et les brumes qui survinrent, huit ou dix jours avant qu'on les pût couper, les ont tellement rouillés et gâtés, que la récolte a été fort médiocre, de sorte que personne n'ayant eu de blé vieux à manger, comme on avait



mes domestiques y étant, il y a déjà du temps. Mais dans quelque extrémité que nous puissions être réduits, nous ne perdrons pas pour cela courage, et attendrons avec patience les secours que je ne doute point que vous n'ayiez la bonté de nous envoyer l'année prochaine dès la fin de mars, et le plus promptement qu'il se pourra.

Vous voyez, Monseigneur, que nous avons besoin de tout, soit vivres, munitions, argent et troupes, car étant presque indubitable que nous aurons à l'avenir affaire non seulement à l'Iroquois, mais aussi à l'Anglais, qui voudra, sans doute, comme il nous en a menacés en partant, avoir sa revanche

de l'affront et de la perte qu'il a
ici cette année, nous sommes néce
d'avoir de quoi opposer aux uns e
autres pour se tenir même su
simple défense, ce qu'on ne po
pas faire avec les compagnies qui
ici quand même vous enverrie
recrues nécessaires pour les r
complètes. Elles sont notableme
minuées, étant impossible qu'o
perde toujours du monde dans les
vements continuels qui se sont fa
depuis un an et les fatigues que le
dats ont eues. Ayez donc la b
Monseigneur, de faire consideratio
les mémoires que M. l'Intendan
moi vous envoyons et de voir si

ne jugerez pas à propos, en cas que Sa Majesté voulût augmenter le nombre des compagnies qui sont ici, de laisser à remplir une bonne partie des places des officiers afin de les pouvoir faire occuper par la jeunesse des familles nobles de ce pays, qui, selon mon sentiment, sont bien plus propres pour la guerre que l'on a à y faire que ceux qui viendront de France.

Je vous envoie l'état des officiers que j'ai remplacés depuis la réforme de l'année dernière ; comme je ne pouvais pas encore les connaître, je n'ai agi en cela que par les lumières que M. l'Intendant m'en a données.

Il avait jugé à propos, aussi bien



que moi, qu'on trouvât des biais de contenter par ces quelques marques d'honneur, et sans qu'il en coutât rien au Roi, des personnes qui avaient fort bien servi dans les campagnes précédentes, et à qui M. de Denonville avait promis des récompenses, ce qui m'obligea d'ajouter quelques commissions à celles qui étaient fixées de capitaines, lieutenants et enseignes réformés, mais *ad honores* seulement, dans l'espérance que vous ne le désapprouviez pas présentement.

Il y aura lieu d'en replacer la plus grande partie par la mort des officiers que nous avons perdus depuis, ou de ceux qui repassent en France. Il y en

a quelques-uns à qui je n'ai pu m'empêcher d'accorder le congé à cause des affaires pressantes de famille qu'ils m'ont fait connaître qu'ils avaient, et d'autres qui m'ont remis leur commission et qui ne sont peut-être pas trop à regretter.

Le chevalier d'Eau ne serait pas de ce nombre, quelques destinées qu'il ait pu avoir, car il est plein de mérite, de courage et de prudence ; on ne saurait en être plus en peine que je ne le suis, n'ayant eu aucune de ses nouvelles depuis son départ. J'ai appris seulement, par l'ecclésiastique que nous avons retiré d'entre les mains des Anglais, qu'il a su que les Iroquois l'avaient



envoyé à Manatte pour marquer aux Anglais qu'ils ne voulaient entendre à aucune proposition d'accommodement avec nous, et qu'il y était bien traité. Il ne serait peut-être pas impossible que les Iroquois, de l'humeur dont ils sont, sachant le mauvais succès qu'ont eu les Anglais, ne le retirassent de leurs mains, et n'envoyassent proposer quelque accommodement. Il faut attendre un peu et voir les démarches qu'ils feront ; car j'ai toujours été fort résolu, comme le Roi me l'ordonne, quelque nécessité qu'il y ait d'avoir, s'il se peut, la paix, à n'en point faire qui soit honteuse, ni qui puisse marquer que nous la souhaitons trop.



Vous verrez, Monseigneur, par tout ce que je me suis donné l'honneur de vous dire, que j'ai, en quelque façon, prévenu les ordres de Sa Majesté sur le parti de la défensive, des négociations de paix, des soins des semences et des récoltes, et des différents détachements pour harceler les ennemis, et être averti de leurs mouvements. Présentement que ses intentions me sont connues, je m'y appliquerai encore davantage.

Quelque difficulté qu'il y ait présentement à avoir de la correspondance avec les sauvages de la Rivière St-Jean, à cause de la perte de l'Acadie, j'espère trouver le moyen de les assister de

munitions et d'armes et de les entretenir dans la bonne volonté où ils sont.

Je n'ai garde de manquer aussi aux Cannibas et principalement aux Abénaquis, qui ont rendu le plus grand service qu'on pouvait jamais attendre d'eux en avertissant, comme ils ont fait, de l'approche de la flotte anglaise, puisque sans eux elle serait arrivée dans notre rade avant que nous en eussions eu aucune nouvelle.

L'année avant que je partisse (1681) de ce pays, je vous demandai une commission en faveur du sieur Bizard, major de la ville de Montréal, pour y commander en l'absence du gouverneur, et, quand je fus arrivé en France,



je vous renouvelai mes instances, et vous eûtes la bonté de me l'accorder et de l'envoyer à M. le Marquis de Denonville, qui ne la lui a point délivrée pour des raisons que je ne sais pas et peut-être parce que c'était moi qui lui avait procuré cette grâce auprès de vous. De sorte que depuis ce temps-là il a été privé de cet avantage, comme il le sera toujours, jusqu'à ce qu'il vous plaise me faire renvoyer une seconde expédition de sa commission, comme je vous en supplie très humblement.

Etant nécessaire de prendre présentement un peu plus de précaution pour la conservation de la ville de Québec qu'on n'a fait par le passé, et n'y ayant,



en mon absence, qu'un seul officier pour y commander, qui est le major, je ne sais, Monseigneur, si vous ne jugeriez pas à propos d'y créer un lieutenant du Roi pour y commander avec plus d'autorité. En ce cas, je ne crois pas que vous puissiez jeter les yeux sur personne qui s'en acquitte mieux que le sieur Prévost, major, qui, par les soins et la vigilance qu'il a apportés en cette dernière occasion peut espérer assurément quelque récompense et quelque marque de distinction.

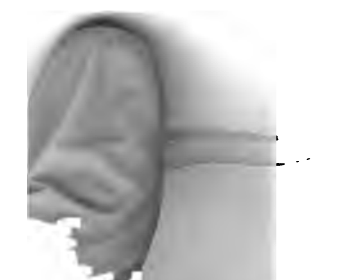
En cas que vous lui procurassiez cette grâce, je vous demanderai la place de major pour le sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, qui,



sans préoccupation, est assurément le gentilhomme de tout le pays qui est le plus capable de s'acquitter des choses qu'on lui voudra confier de quelque nature qu'elles puissent être, et, si vous daignez vous en informer, il n'y a personne à qui vous le demandiez qui ne lui rende le même avantage.

Je joins à cette lettre un mémoire de ceux qui m'ont prié de vous recommander leurs intérêts, et l'on vous présentera un placet pour le sieur et la Delle Denis, sur lequel je vous demande en dernière grâce de faire quelque réflexion.

Je ne saurais, Monseigneur, finir cette lettre sans vous féliciter sur les grands



avantages que Sa Majesté a remportés par terre et par mer sur ses ennemis, et auxquels vous avez tant de part par les soins et les ordres que vous avez donnés pour fournir cette prodigieuse et formidable armée navale.

Je prends la liberté de lui faire mes très humbles compliments et de mettre dans votre paquet la lettre à cachet volant que je me donne l'honneur de lui écrire, afin de vous supplier de la lui présenter si vous le jugiez à propos.

Ces victoires vous ont à la vérité coûté des larmes, par la perte que vous y avez faite de MM. vos frères, à laquelle j'ai pris toute la part qu'une personne aussi attachée que je le serai

toujours à tous vos intérêts devait prendre.

Il ne me reste donc plus, Monseigneur, qu'à vous demander la continuation de votre protection et de vouloir bien songer à moi dans la distribution des grâces et des honneurs que le Roi pourra faire, si vous jugez que j'en aie mérité par quelque chose qui lui ait pu plaire.

Il est assez ordinaire de regarder ce qui se passe dans un pays aussi éloigné qu'est celui-ci avec beaucoup moins d'attention que ce qui est plus proche et plus important, mais je ne laisse pas d'espérer de la bonté que vous avez pour moi, que vous ne saurez bien

l'employer en ma faveur quand vous en trouverez l'occasion.

Je n'en perdrai jamais aucune de vous donner des marques du profond respect et du véritable attachement avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Frontenac

Je prends la liberté de vous envoyer, Monseigneur, un mémoire sur quelques petites choses qui me regardent en mon particulier, sur lequel je vous supplie de faire quelque considération.

Le sieur de la Chesnaye, ci-devant fermier général de ce pays, vous en fera présenter un par ses amis. Il mérite assurément quelque grâce qui lui donne de la distinction pour les services qu'il a rendus, et les établissements qu'il y possède.

Enfin, Monseigneur, les trois navires que nous attendions se sont rendus à notre rade le 15, le 16 et le 17 de ce mois, ceux que j'ai dépêchés au-

devant d'eux les ayant fait entrer dans la rivière du Saguenay, et, par ce moyen, fait éviter les ennemis. Nous espérons d'en renvoyer deux quoique la saison soit extrêmement avancée pour pouvoir vous donner de nos nouvelles et des avis de la nécessité qu'il y a que nous recevions un prompt secours l'année prochaine, ce que les vaisseaux nous apportent pouvant un peu diminuer l'extrémité dans laquelle nous étions réduits, mais non pas remédier à tous nos besoins.

(Signé) FRONTENAC.

RELATION DE MONSEIGNAT.

Archives de la marine. Paris, France.

(Extrait.)

Le départ de M. le comte de Frontenac pour Québec était marqué au 10ième d'octobre ; comme il était prêt de s'embarquer avec M. et Mde l'Intendante, un canot dépêché par M. Prévost, major de Québec, arriva sur les deux heures après-midi. Il avait fait fort grande diligence et n'en était parti que le sept. Il apportait deux de ses lettres.

La première lettre était datée du 5, et il lui envoyait une copie de ce que les principaux sauvages de l'Acadie, Abénaquis de nation, députés exprès par leurs chefs, lui avaient rapporté.

" Je viens incessamment pour t'avertir que j'ai appris, par une anglaise considérable, que proche Pentagouët, 30 vaisseaux, dont 3 sont fort grands, partent pour venir prendre Québec ;

" Que ces vaisseaux sont de Boston et de quatre villes considérables ; que les Anglais se vantent de prendre Québec aussi facilement qu'ils ont pris le Port-Royal ;

" Cette nouvelle étant apprise, les chefs les plus considérables ont jugé



qu'il fallait incessamment envoyer avertir le grand capitaine de Québec. J'ai été douze jours à venir ainsi; il doit y avoir six semaines depuis le départ de ces vaisseaux."

La seconde parole était pour demander au grand capitaine de Québec qu'il leur fît rendre par les Iroquois plusieurs de leurs gens qu'ils avaient pris croyant donner sur des sauvages qui fussent entièrement à l'Anglais.

La troisième qu'ils ont envoyée, c'était pour faire savoir au grand capitaine des Français que les principaux chefs ne pouvaient pas descendre cet automne pour lui venir parler comme ils avaient promis, parce qu'ils sont

encore actuellement en guerre ; qu'ils tâcheront d'envoyer quelqu'un sur la fin de l'hiver prochain ; qu'après Noël, qui est le temps qu'ils jugent que les Anglais seront retournés dans leurs maisons, ils feront subite irruption chez eux.

L'autre lettre disait que le sieur de Cannanville revenant du côté de Tadoussac, et s'étant arrêté pour voir s'il n'apercevrait point quelques navires de France, il en avait vu 24, dont huit lui avaient paru fort gros.

Le sieur Prévost envoya, sur ces nouvelles, le sieur de Grandville, lieutenant réformé, son beau-frère, avec une biscaïenne et un canot bien armé



pour aller à la découverte du côté de Tadoussac.

On partit un moment après ces nouvelles reçues sans y ajouter pourtant beaucoup de foi.

Le lendemain, sur les 2 ou 3 heures après-midi, étant vis-à-vis de Saint-Ours, à 15 lieues de Montréal, Monsieur le Comte reçut d'autres nouvelles du sieur Prévost qui confirmaient les premières. Il avait appris par trois hommes qui s'étaient sauvés que la barque dans laquelle étaient Mesdemoiselles Lalande et Jolliet avait été prise à 30 lieues de Québec par une flotte anglaise de 30 navires ; que les ennemis pouvaient

être à l'Ile-aux-Coudres, à 12 (*sic*) lieues d'ici. (1)

Cette dernière confirmation obligea Monsieur le Comte à dépêcher le sieur de Ramesay, capitaine, pour en donner avis à M. de Callières et faire descendre toutes les troupes et une partie des habitants. Il alla coucher cette nuit même à Sorel.

Le jeudi, le vent s'étant trouvé tout à fait favorable, il arriva à midi aux Trois-Rivières où il donna ses ordres pour faire descendre tout le monde. Il fut obligé de coucher dans la galiote à 15 lieues au-dessous, vis-à-vis

(1) L'Ile-aux-Coudres est située à vingt lieues de Québec.

hurons et abénaquis pour examiner les mouvements des ennemis. Les côtes de Beaupré, Beauport, l'Ile d'Orléans et la Pointe de Lévy étaient bien garnies et les habitants avaient promis d'y faire bonne résistance si les ennemis s'en approchaient; ce qu'ils ont parfaitement exécuté.

Les autres habitants des environs de Québec et qui étaient couverts par la ville s'y étaient jetés. Il en arrivait à tout moment à la file et il semblait que tout le monde voulût avoir part à une action que chacun espérait être glorieuse pour le Canada.

Le dimanche matin, 15 octobre, M. de Vaudreuil, colonel des troupes,



partit avec 100 hommes pour aller au-devant des ennemis et les charger s'ils mettaient à terre. Il devait aussi les avoir toujours à la vue et donner ordre du moment de leur arrivée. M. le comte fit partir deux canots dans le même temps qui devaient aller par les deux côtés de la rivière au-devant de nos vaisseaux et les avertir de ce qui se passait. Il fit commencer, le matin même, une batterie de 8 pièces sur la montagne, à la droite du fort, qui fut achevée le lendemain, à la pointe du jour.

Quoique je ne sois point ingénieur, je vais vous faire, Madame, un petit plan de Québec, qui ne sera peut-être pas dans les termes de l'art, mais vous

excuserez mon peu de capacité sur cette matière.

Vous savez que la rivière (*St-Laurent*) y forme un fort grand bassin ; elle y descend par un seul canal et se divise en deux à l'Ile d'Orléans, deux lieues au-dessous, dont l'un passe au nord entre cette île et la côte de Beaupré, et l'autre au sud entre cette même île et la Pointe de Lévy ; c'est ce qui forme ce grand bassin où la flotte ennemie a mouillé du côté de Beauport, qui n'est séparé de la côte de Beaupré que par le Sault de Montmorency dont la chute fait la plus belle nappe d'eau du monde. Beauport n'est éloigné de Québec que d'une lieue ; il y a entre

deux une petite rivière (*St-Charles*) que l'on passe à gué en basse marée.

Québec est placé vis-à-vis la Pointe de Lévy, un peu au-dessus ; il est divisé en haute et basse villes qui n'ont communication ensemble que par un chemin assez escarpé. Les églises et les communautés sont toutes à la haute ville. Le fort est sur la croupe de la montagne et commande la basse ville où sont les plus belles maisons et où demeurent tous les marchands. Le Palais, où demeure M. l'Intendant, est presque détaché de tout le reste de la ville ; il est situé sur la gauche, sur le bord de la petite rivière (*St-Charles*) et au bas de la côte.



Les fortifications que M. le Comte avait fait faire y commençaient et remontaient du côté de la haute ville qu'elles entouraient ; elles venaient finir à la chute de la montagne du côté du fort, à l'endroit nommé le Cap au Diamant.

On avait continué auprès du Palais une palissade tout le long de la grève qui venait gagner au-dessous de l'hôpital (*Hôtel-Dieu*) jusque à la clôture du Séminaire et se perdait à des roches inaccessibles. Il y avait au-dessus une autre palissade qui joignait au même endroit que l'on nomme le Sault-au-Matelot où l'on avait mis une batterie de 3 pièces de canon. L'autre batterie



haute dont je vous ai déjà parlé était à la droite. Il y en avait deux à la basse ville de 3 pièces de 18 livres de balles chacune et toutes deux posées au milieu des côtes d'en haut. Les endroits ouverts où il n'y avait point de portes étaient barricadés de bonnes poutres et barriques pleines de terre, de graviers et de pierres.

Le chemin de la basse ville était coupé de trois différents retranchements de barriques et de sacs de terre. On fit, depuis l'attaque, une autre batterie au même Sault-au-Matelot, un peu plus sur la droite que la première. On en fit une aussi à la porte qui va à la petite rivière (*St-Charles*).

12







Il y avait quelques petites pièces disposées autour de la haute ville, principalement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

C'est ainsi, Madame, que la ville était disposée lorsque les Anglais y vinrent ; mais nous fondions beaucoup plus d'espérance sur notre bonne cause et la résolution où chacun paraissait de bien faire son devoir que sur ces faibles fortifications.

Le même jour, sur les 7 heures du soir, on apprit que la flotte ennemie avait levé l'ancre et était passée la pointe du bas de l'Ile d'Orléans. Un autre message apprit qu'ils étaient mouillés à 3 lieues de Québec.



Le lundi, 16ième octobre, sur les 3 heures après minuit, M. de Vaudreuil revint et l'on vit le feu des navires peu de temps après ; dès qu'il fit jour on découvrit toute la flotte au nombre de 34 voiles. Il n'y avait que 4 gros vaisseaux, 4 un peu moindres, le reste était caiches, barques, brigantins et flibots parmi lesquels on dit aussi qu'il y avait quelques brûlots. Les petits bâtiments se rangèrent au côté de la côte de Beauport, et les gros se mirent un peu plus au large.

Sur les dix heures, une chaloupe, portant à son avant pavillon blanc, partit de l'amiral et vint à terre, quatre canots allèrent au-devant portant le



même pavillon. Ils la joignirent presque à la moitié du chemin. Il y avait dedans un trompette qui accompagnait l'envoyé du général. Il fut mis seul dans le canot ; on lui banda les yeux et il fut conduit dans la chambre de Monsieur le Comte.

Voilà la copie de la lettre qu'il lui présenta :

Sieur Guillaume Phips, chevalier et commandant général en chef sur toutes les forces de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre par mer et par terre,

Au Comte de Frontenac, Lieutenant Général et Gouverneur pour le Roi de France en Canada, ou, en son



absence, à son député ou à celui qui commande en chef à Québec :

Les guerres entre les deux couronnes d'Angleterre et de France ne sont pas seulement un suffisant motif mais la destruction faite par les Français et les Sauvages sous votre commandement et encouragement sur les personnes et biens des sujets de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre, sans aucune provocation de leur côté, les oblige de faire cette expédition pour leur propre sûreté et satisfaction.

Comme aussi les cruautés et les barbaries qui ont été exercées par les Français et les Sauvages pouvaient, par cette présente occasion, nous en-



gager à nous revancher sévèrement, cependant, étant désireux d'éviter les actions inhumaines et contre le christianisme, comme aussi pour prévenir l'effusion du sang autant que possible, moi, ci-dessus, Guillaume Phips, chevalier, par ces présentes et au nom de leurs très excellentes Majestés Guillaume et Marie, Roi et Reine d'Angleterre, Ecosse, France et Irlande, Défenseurs de la Foi, et par ordre de leurs susdites Majestés, Gouverneur du Massachusetts, colonie dans la Nouvelle-Angleterre, demande que vous ayiez à rendre vos forts et châteaux sans être démolis, comme aussi toutes les munitions sans y être touché,



comme aussi une prompte déliv
de tous les captifs ensemble av
délivrance de vos personnes et
à ma disposition.

Ce que faisant vous pourrez es
pardon de moi comme un chr
ainsi qu'il sera jugé à propos p(
service de leurs Majestés et la s
de leurs sujets ; ce que, si vous re
de faire, je suis venu pourvu et re
avec l'aide de Dieu dans lequel j
fie, par force d'armes de revai
tous les torts et injures qui nou
été faits et de vous rendre so
sujétion de la couronne d'Anglet
et lorsque trop tard vous le vou
faire regretterez de n'avoir pas plu

accepté la faveur que l'on vous a offerte. Votre réponse positive, dans une heure, par votre trompette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande sur le péril qui pourra s'en suivre.

William Phipps.

Comme on achevait d'expliquer cette lettre, qui était en anglais, l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il présenta à Monsieur le Comte. Il la prit, et faisant semblant de ne pas bien voir quelle heure il était, l'envoyé s'avança pour lui dire qu'il était dix heures et qu'il lui demandait qu'à onze heures précises il le voulut renvoyer avec sa réponse.

" Je ne vous ferai pas tant attendre, lui répliqua Monsieur le Comte. Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père ; que je ne sais, en Angleterre, d'autre souverain que le roi Jacques ; que votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qui ont été faites par les Français dans la colonie du Massachusetts puisqu'il a dû s'attendre que le Roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le Roi d'Angleterre et étant prêt à le replacer sur le trône, par la force de ses armes, comme j'en ai nou-



velles, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées, chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur souverain légitime."—Et, lui montrant quantité d'officiers dont sa chambre était remplie, il lui dit en riant :—" Votre général croit-il, quand il m'offrirait des conditions un peu plus douces, que je fusse d'humeur à les accepter, que tant de braves gens y voulussent consentir et me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et à un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son roi légitime en oubliant tous les bienfaits qu'il en



et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien."

Cette réponse finie, on banda les yeux de l'envoyé et on le ramena à sa chaloupe.

Sur les quatre heures après-midi, le sieur de Longueuil, revenant avec ses sauvages, accompagné du sieur de Maricourt, son frère, qui arrivait de la baie d'Hudson dans le navire commandé par le sieur de Bonaventure qui, par bonheur, fut averti assez à temps pour ne point tomber entre les mains des ennemis, passa avec ses

toutes les chaloupes chargées de monde gagner le même endroit où cette barque avait échoué la veille. Comme on était incertain de l'endroit où les ennemis feraient leur descente, il y avait peu de monde de ce côté-là. On détacha la plupart des habitants de Montréal et des Trois-Rivières et ceux qui se trouvèrent les plus lestes pour aller escarmoucher. Les ennemis étaient déjà à terre au nombre de deux mille hommes, et s'étaient rangés en bataille devant que nos gens arrivassent qui, avec quelques habitants de Beauport, qui se joignirent à eux, faisaient au plus trois cents hommes; encore ne donnèrent-ils pas tous.



bataillon de troupes pour assurer la retraite de nos gens.

Nous perdîmes dans cette occasion le chevalier de Clermont, capitaine réformé, qui avait suivi, avec d'autres officiers, comme volontaire. Il s'engagea un peu trop avant et ne put se retirer. Le fils du sieur de la Touche, seigneur de Champlain, y fut aussi tué ; le sieur Juchereau de St-Denis, âgé de plus de soixante ans, qui commandait la milice de Beauport, y eut le bras cassé. Nous eûmes en tout dix ou douze hommes blessés dont un est mort depuis. On espère que tous les autres guériront.

Les ennemis perdirent dans cette



nades assez vigoureusement ; on leur répondit de même ; ils ne tirèrent presque que sur la haute ville ce soir-là. Il y eut le fils d'un bourgeois de tué et un autre blessé. Le sieur de Vieuxpont eut son fusil emporté du même coup et en eut le bras démis.

Les coups de canon cessèrent de part et d'autre sur les huit heures du soir.

Le jeudi, à la pointe du jour, nous recommençames encore les premiers. Il semblait que les ennemis avaient un peu ralenti leur feu ; le contre-amiral qui avait tiré le plus vigoureusement se trouva fort incommodé par les batteries du Sault-au-Matelot et celle d'en bas du côté de la gauche. Il fut aussi

Les deux autres tirèrent encore quelque temps, mais ils ne tirèrent plus depuis midi.

Sur les cinq heures du soir, ils s'allèrent mettre à l'abri dans l'Anse des Mères (*Ursulines*) derrière le Cap au Diamant où ils se sont radoubés le mieux qu'il leur a été possible. On avait envoyé dans cette anse un détachement pour les observer ; on leur tua quelques hommes, de terre, et ils furent obligés de mouiller hors de la portée du fusil.

Le vendredi, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène avec quelques Français commencèrent à escarmoucher, sur les 2 heures après-midi, contre la tête



son frère, qui eut, l'année passée, un bras cassé au combat de Lachine, reçut aussi une contusion au côté et aurait été tué sans sa corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle. Il y eut deux autres hommes de blessés et un soldat et un habitant de tués. Les ennemis tirèrent sur nos gens quelques volées de canon, sans effet. Ils en envoyèrent aussi à l'endroit où nos troupes étaient en bataille. Nous connûmes par là qu'ils en avaient mis à terre. On leur répondit de la batterie qui était à la porte de la petite rivière (*St-Charles*). Ils mirent ensuite le feu à quelques granges, ce que l'on ne pouvait empêcher et tuèrent quelques



l'entourer qui fut chargé par une autre embuscade des habitants de Beauport, Beaupré et l'Ile d'Orléans. Les sieurs de Cabanac et de Beaumanoir donnèrent aussi de leur côté. Nos gens escarmouchaient toujours en perdant du terrain et firent ferme lorsqu'ils se furent tous rejoints à une maison où il y avait quantité de palissades, sur une hauteur, derrière laquelle ils tirèrent. (1) Le combat dura jusqu'à la nuit, et les gens frais que les ennemis y envoyaient toujours ne servirent qu'à augmenter leurs pertes. Nous n'y avons eu qu'un jeune écolier et un sauvage de blessés.

(1) Très probablement la maison du chirurgien Timothée Roussel.



quarante à cinquante boulets. Ceux de Beauport et de Beaupré s'en saisirent. Plusieurs chaloupes tentèrent de mettre à terre et furent repoussées.

Le sieur de Monic (*Joseph Demonic*), capitaine, étant sorti, la veille, avec cent hommes, avait fait un fort grand circuit pour s'aller jeter dans Beauport et ne s'était pas trouvé au combat. Monsieur le Comte le fit rester à quelque distance du camp des habitants pour les soutenir au cas d'une nouvelle descente. Ils se faisaient fort de garder leurs postes avec deux pièces de canon que l'on leur avait laissées. Les trois autres furent amenées ici le même jour.

L'après-midi, les deux navires qui

de bon mouillage furent obligés de relâcher. Ils disparurent enfin tous le lendemain, mardi, sur les dix heures du matin et furent mouiller à l'Arbre Sec.

La demoiselle de Lalande, qui était prisonnière sur l'amiral, voyant qu'ils se disposaient à retourner en leur pays, fit demander au général Phips, par un interprète, s'il voulait l'y mener et laisser à Québec quantité de ses compatriotes qui y étaient prisonniers, qu'elle espérait que, si on proposait de faire un échange, cette négociation pourrait réussir. Elle fut elle-même envoyée sur sa parole pour faire cette proposition.

Monsieur le Comte l'accepta avec

(*Clarke*) qui fut tué, qui paraissaient assez bien nées. Monsieur le Comte les avaient rachetées des sauvages et les avait mises en pension. Madame l'Intendante avait racheté une autre petite fille de neuf ou dix ans, assez jolie, qu'il lui fâchait beaucoup de rendre ; cependant elle s'y résolut pour le bien public. Ils faisaient en tout dix-huit.

Monsieur de LaVallière fut chargé de cet échange. Il se rendit à terre, le mercredi matin, vis-à-vis l'endroit où les Anglais étaient mouillés. La négociation dura tout le jour. Un ministre avait passé à terre et on trouva le secret de le garder sur les difficultés



matin, avec Monsieur de LaVallière.

. . . .

Le vendredi, 27, trois hommes arrivèrent de la baie Saint-Paul qui rapportèrent qu'ils avaient été à deux navires français qui étaient prêts à passer le détroit de l'Ile-aux-Coudres, qu'ils les avaient avertis que la flotte anglaise était devant Québec ; qu'ils avaient appris d'eux qu'ils devaient être suivis de huit autres avec lesquels ils étaient partis de La Rochelle. Peu de temps après, des canots que Monsieur le Comte tenait exprès sur les côtes lui confirmèrent ce que ces habitants lui avaient dit.

Un troisième navire, nommé *Le*

rejoindre. Un de ces canots a poussé jusqu'au Saguenay et n'est point encore revenu. Ce qui fait espérer qu'il aura joint quelqu'un de ces navires et reviendra ici dedans lorsque le vent le leur permettra. On a fait aussi partir une barque armée avec trente hommes dessus, pour aller au-devant. Tout cela nous empêche de désespérer encore de leur venue et nous les attendons de jour en jour avec beaucoup d'impatience pour le besoin où nous sommes de toutes choses, tout généralement manquant dans ce pays et la maison de Monsieur le Comte n'étant pas plus exempte de cette disette que celle des autres.

gloire de son auguste monarque et s'est trouvé assez heureux pour ajouter quelque chose à ses triomphes.

Dimanche dernier (5 novembre) les réjouissances furent faites avec grand appareil. Le grand pavillon de l'amiral et un autre que le sieur de Portneuf avait pris à l'Acadie furent portés à l'église au son du tambour. Le *Te Deum* y fut chanté par Monsieur l'Evêque et l'on fit ensuite une procession solennelle en l'honneur de la Vierge patronne du pays. Toutes les troupes étaient sous les armes.

On a institué, à perpétuité, une fête sous le nom de Notre-Dame des Victoires, et l'église qu'on a commencée à

ennemis et qui nous seront utiles dans la suite.

Enfin, le 12ième novembre, nous avons appris que les trois navires français qui avaient passé à l'Ile-aux-Coudres avaient entré dans le Saguenay; qu'après avoir vu passer devant eux la flotte ennemie, ils étaient sortis de ce fleuve et qu'ils étaient fort proche d'ici.

Le *Saint François-Xavier* y vint mouiller le 15, la frégate nommée *La Fleur de May*, le 16, et *le Glorieux*, le 17. Ces deux premiers se préparent à repartir (1) quoique la saison soit

(1) Un seul partit : la *Fleur de May*, le 26 novembre.



s'il peut ajouter quelque chose aux protestations que je vous ai toujours faites, d'être, avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble

et très obéissant serviteur,

De Monseignat

L'ouvrage fameux du récollet CHRESTIEN LE CLERCQ, PREMIER ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE, reproduit *in extenso* la *Lettre* de Monseignat relative au siège de Québec en 1690.

En histoire, comme en mathémati-



ignorés de Monseignat, je crois de mon devoir de publier ici, en complément du rapport officiel, les extraits qui s'y rattachent.

Ainsi, racontant la visite de Frontenac aux postes de Québec, " qu'il trouva en bon état par les ordres et la diligence de M. le Major ", Chrestien Le Clercq nous rapporte que " les sieurs d'Esquerac, capitaine, et De Villebon, ci-devant capitaine de dragons, y avaient aussi donné tous leurs soins ; ce dernier était venu de l'Acadie, par les bois, à Québec." Il donne aussi le nom de l'officier commandant le bataillon de troupes qui assura la retraite à l'escarmouche du 18 octobre.



Cet officier se nommait le sieur de Crusel. Il nous apprend encore que les sieurs de Longueuil, de Sainte-Hélène, de Moncarville, d'Oléançon, de Repentigny, et d'autres Français, prirent part à l'engagement du 20 octobre, et que le marquis de la Grois était présent avec Villieu, De Cabanac et Duclos de Beaumanoir au combat du lendemain, le samedi 21 octobre. Nous connaissons enfin par lui le nom de baptême du sieur de Vieuxpont, blessé au bombardement : *Godefroy* de Vieuxpont.

" Le style, c'est le substantif " a dit quelque part M. l'abbé Casgrain, causant littérature. Je pourrais, imitant

cette laconique définition, répéter après lui : " l'histoire, c'est le nom propre "

Mais il y a plus que des noms de personnages à tirer de la relation de Chrestien Le Clercq ; nous avons des faits et des événements nouveaux que les extraits suivants feront connaître et rentrer dans l'histoire du siège de Québec en 1690.

ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Tome II, ch. 26, pages 415 à 444.

....

Le Palais que M. l'Intendant occupe est détaché du reste de la ville, au bas de la côte, à gauche, sur le bord de la



avaient faites sur eux ; c'est ce que le sieur de Francheville, Canadien, curé du lieu, a certifié.

. . . .

L'amiral le suivit d'assez près et avec précipitation ; il fila tout le câble de son ancre qu'il abandonna ; son pavillon fut emporté dans la rivière, et laissé à notre discrétion, que nos gens allèrent pêcher.

. . . .

Le combat (*celui du* 20 *octobre*) s'opiniâtra des deux côtés et les nôtres combattirent par pelotons et de la même manière que la précédente journée. Le comte de Frontenac, qui crut que les ennemis voulaient tenter le



Monsieur de La Vallière, capitaine des gardes de Monsieur le Comte, étant allé le lendemain trouver le général Phips pour convenir des personnes qui se rendraient de part et d'autre, on rendit le commandant de Kaskebe (*Casco Bay*) et quelques filles (*les demoiselles Clarke, Sarah Gerish,* etc.) que le général demanda avec deux de nos pilotes de rivière pour les aider à passer les dangers (*du Saint-Laurent*) et qu'il promit de mettre après à terre. ET IL NOUS EST ENCORE DEMEURÉ SOIXANTE DE LEURS PRISONNIERS et ils (*les Anglais*) nous rendirent tout ce qu'ils en avaient des nôtres. L'on apprit par ceux-ci que les ennemis



1711

EXPEDITION NAVALE DE SIR HOVENDEN WALKER

RELATION DE JEANNE-FRANÇOISE JUCHE-REAU DE LA FERTÉ,

Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, en religion Jeanne-Françoise de Saint-Ignace.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec — *Edition de* 1751, *pages* 458 *à* 461, *et* 473 *à* 492.

Les Anglais firent encore (1) cette année (1710) de grands préparatifs

(1 Dès 1709, Québec était menacé d'une formidable expédition navale. — " Nous avions alors grande guerre avec les Anglais, et tous les jours les partis que l'on envoyait faire coup chez eux en ramenaient des prisonniers qui nous assuraient tous que l'on armait à Boston pour venir nous assiéger et que l'on attendait un bon secours de Londres, avec lequel on ne doutait pas que le Canada ne fut aisément pris." —Page 444.





1705 et qui eut une semblable commission en 1710, entra dans notre communauté avec M. le Gouverneur et, se promenant sur notre galerie, il eut l'impudence de dire, en regardant la statue de Saint Michel, qui est au coin de notre maison, que le premier coup de canon qui serait tiré par les Anglais qui devaient venir jetterait ce gaillard-là par terre. (1) Il parlait d'une puissante

(1) Ce bravade fit bien rire........ après la déconvenue de Walker. Les sarcasmes furent d'autant plus acerbes que les rieurs avaient eu plus peur.

On me signale, à ce propos, un couplet de chanson attribuée à M. de la Colombière :

Maintes troupes parpaillottes
Par l'avis de Neglesson, (*Nicholson*)
Venaient pointer leur canon
Sur Saint Michel et ses hôtes.
Mais Saint Michel, à deux pieds,
Leur a donné sur les côtes,
Mais Saint Michel, à deux pieds,
Les a tous bien étrillés !



pour former un siège dont le succès était incertain. Elle renouvela pourtant aux Anglais de Boston les promesses qu'elle leur avait faites de leur envoyer ce qu'ils souhaitaient. La Providence travaillait ainsi pour nous en arrêtant nos ennemis par des voies qui nous étaient inconnues.

Les Anglais, ne voulant pas perdre le temps, et jugeant que la prise de l'Acadie et du Port-Royal était avantageuse et même nécessaire pour avoir le Canada, s'y transportèrent et s'en rendirent maîtres. Ils renvoyèrent en France Monsieur Subercaze, qui en était gouverneur, et tous les officiers de la garnison ; et, quoiqu'ils promis-

savoir en moins de deux heures à Québec que les ennemis étaient là-bas. M. de Vaudreuil eut avis que les Anglais étaient partis de Boston et qu'ils devaient nous attaquer en même temps à Québec par leur flotte et à Montréal, par l'armée qu'ils amenaient par les terres; cela l'obligea de partager son monde.

Comme nos ennemis se croyaient, avec raison, bien plus forts que nous, ils se tenaient si assurés de la victoire que leur fierté avait choqué les dames de Boston, et, avant leur départ, elles leur disaient : — " Vous ne réussirez pas, vous avez trop d'orgueil." Cela ne rabaissait point leurs fanfaronnades.



dans les endroits où on les croyait le plus en sûreté. Nos voûtes servirent encore d'asile à tous ceux qui voulurent y loger leurs biens; nous y mîmes nous-mêmes ce que nous avions de plus précieux. On jugea qu'il ne fallait pas laisser venir les Anglais jusqu'à Montréal sans leur dresser des embuscades. On fit un détachement dont on donna le commandement à Monsieur le baron de Longueuil, lieutenant du roi, de Montréal, de qui la valeur et la prudence étaient parfaitement connues, pour aller les attendre proche de Chambly, où ils devaient passer. Ce brave officier qui comptait beaucoup plus sur la protection



et alla, suivi de très peu de monde, au-devant de plus de trois mille hommes.

Il ne fut pas longtemps là qu'on apprit que l'armée anglaise, qui venait par terre, avait rebroussé, qu'ils (*les Anglais*) avaient brûlé leurs forts et leurs munitions dont ils étaient remplis. On ne savait à quoi attribuer cette déroute ; mais comme elle nous était avantageuse elle ranima notre espérance. On fit descendre les troupes et la milice de Montréal au secours de Québec et on ne laissa là-haut que des vieillards, bien assurés qu'il n'y avait plus d'ennemis à craindre. Tout ce monde arriva gaiement, montrant même de l'impatience pour aller au



Le temps s'écoulait sans qu'on entendit parler de la flotte ; les vents semblaient lui être favorables et elle n'avançait point. Plusieurs personnes étaient tentées de croire que tout ce qu'on avait débité de cet armement était faux. Cependant, le 15 octobre, on vint dire à Québec que l'on avait vu deux gros vaisseaux à quinze lieues d'ici, qu'ils avaient voulu mettre à terre et que les habitants avaient tiré dessus. Cela réveilla toutes les alarmes et on ne douta point que ce ne fût l'avant-garde de la flotte. On finissait ce jour-là une neuvaine à Notre-Dame de Pitié, à la cathédrale, à laquelle on s'était rendu fort assidûment, et, en

ment et la joie que cette nouvelle inspira. On ne pouvait comprendre comment ce vaisseau avait pu échapper des mains des ennemis ; cela paraissait miraculeux et l'était en effet, comme on le reconnut quand on en sut le dénouement. Plusieurs jours se passèrent dans l'attente ; mais le 19 octobre, M. de La Valtrie arriva de Labrador qui assura que les Anglais avaient fait naufrage à l'Ile-aux-Oeufs. Un habitant de Québec qui venait de la pêche confirma la chose ; et, quoique cette nouvelle répandit partout une grande joie, celui-ci fut blâmé de ne s'être pas pressé de l'apporter. Il était demeuré huit jours à tirer plusieurs choses de



çèrent de le punir s'il ne se pressait pas de les faire arriver. Ainsi, quand ils furent au nord de l'Ile-aux-Oeufs, le capitaine Paradis eut beau leur dire que l'endroit était très dangereux, qu'il ne fallait point le passer la nuit, surtout avec un vent du sud qui les pousserait

---

de talonner. Au cri d'épouvante de l'officier tout le monde à bord perdit la tête. On ne savait plus où diable était allé Paradis et l'on perdait un temps énorme à le chercher. Enfin on le trouve : il dormait ! En un clin d'œil Paradis est sur le pont. Il commande de hisser toutes les voiles, car il n'y avait plus d'autre alternative que sortir de là ou chavirer. Sous la main ferme du pilote canadien-français l'*Edgar* se penche sur les brisants, exécute une seconde abatée, plonge fermement ses écubiers sous la lame, et sort !

Cette version, absolument authentique, du salut de l'*Edgar* est accablante pour Paradis ; et celui-là perdrait ses peines qui chercherait à réhabiliter la mémoire de ce pilote renégat.



fragés, augmentaient l'effroi. Ceux qui en furent témoins nous ont dit depuis qu'ils s'étonnaient que nous n'en eussions rien entendu à Québec et que c'était l'image de l'enfer. Il semble que la justice de Dieu les poursuivit et les châtia de toutes manières, car le tonnerre tomba sur un de leurs vaisseaux et le fit sauter si loin que la quille, qui avait plus de cinquante pieds de long, fut trouvée bien avant sur la grève. Tous ces misérables tâchèrent de gagner terre, et environ trois mille moururent dès qu'ils y furent arrivés, sans compter ceux qui furent submergés. Ils se perdirent la nuit du deux





si grande perte ils se croyaient encore assez forts pour nous prendre. L'amiral fut d'un avis contraire, ne jugeant pas à propos de perdre le reste de sa flotte, et son sentiment l'emporta.

Ils relâchèrent, désolés de leur aventure, et détachèrent une frégate légère, nommée *Le Léopard*, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle en Angleterre. Elle fit une diligence surprenante et, en très peu de jours, elle arriva à Londres. Cet événement fut mandé promptement au roi de France qui en conçut autant de joie que si le Canada eût été une des plus riches colonies. Cela fut mis dans la *Gazette* (*de France*) et on le savait partout en France avant que



Je ne sais de quelle sorte ils offrirent leurs prières à Dieu, mais ils nous laissèrent le soin de lui rendre grâces. Nous en avions un très juste sujet. La première fête solennelle que l'on en fit fut celle de *Notre-Dame de Victoire* que l'on nomma *Notre-Dame des Victoires*, n'attribuant pas moins la seconde que la première à la très sainte Vierge. CE FUT ENCORE M. DE LA COLOMBIÈRE QUI PRÊCHA AVEC UN NOUVEAU ZÈLE SON TRIOMPHE. Il fit voir combien nous lui

" *mistakably the result*, as Increase Mather told them in
" a sermon—and perhaps believed—*of the way in*
" *which, during the fitting of the fleet, they had carried*
" *bundles on the Lord's Day, and done other servile*
" *work*" !

Cf: *Narrative and Critical History of America—Vol. V. page* 109.



raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus. (1)

Le Parnasse devint accessible à tout le monde ; les dames même prirent la liberté d'y monter. Quelques-unes d'entre elles commencèrent et mirent les messieurs en train ; non seulement les séculiers, mais les prêtres et les religieux faisaient tous les jours

(1) En voici un spécimen :

CHANSON COMPOSÉE PAR M. JUCHEREAU DE MAURE

Sur l'air : *Ah ! que de besogue à leur fusée !*
Elle est mêlée, etc.

Ouacre (*Walker*) Vêche (*Vetch*) et Neglesson (*Nicholson.*)
Par une matinée,
Prirent résolution
De lever deux armées.
Oh ! que de besogne, etc.



France, de la merveille arrivée en Canada. Il en était si charmé qu'il ne pouvait se lasser d'admirer la Providence. Nous restâmes sans Intendant pendant une année.

Plusieurs particuliers de Québec,

Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée.
La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée.

Oh ! que de besogne, etc.

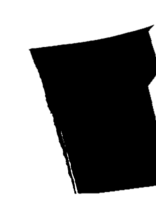
La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée ;
Elle avait mal aux yeux, dit on,
Craignait trop la fumée !

Oh ! que de besogne, etc.

Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée
Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée !

Oh ! que de besogne, etc.





quelque dévotion publique qui pût entretenir le souvenir de ce bienfait et l'apprendre à ceux qui n'en n'auraient pas été les témoins. Il fut conclu, dans une assemblée considérable, que l'on ferait une quête dans Québec et aux environs pour faire bâtir le portail de l'église de la basse ville, à qui on donna le titre de *Notre-Dame des Victoires*, afin que ce monument de notre gratitude pût attirer sur nous de nouvelles bénédictions. On fonda des messes du Saint Sacrement très solennelles les sept mois de l'année où il n'y a point de fêtes de la sainte Vierge, afin qu'il y en eût douze par an, en comptant celles que messieurs de la Congréga-



participer aux bonnes œuvres, nous donnâmes deux cents livres dans un temps où nous manquions de plusieurs choses nécessaires. On commença par chanter les sept grand'messes avec les cérémonies stipulées dans la fondation, ce qu'on a fait fort exactement pendant deux ans ; mais depuis le retour de Monsieur de Québec (*Monseigneur de Saint-Vallier*), on a cessé de remplir cette fondation. Je ne sais ce qu'est devenu l'argent destiné pour l'église de la basse ville ; il ne paraît pas encore que l'on pense à y toucher. Notre Seigneur ne laissera pas de nous tenir compte du désir que nous avons eu de l'honorer et de remercier sa



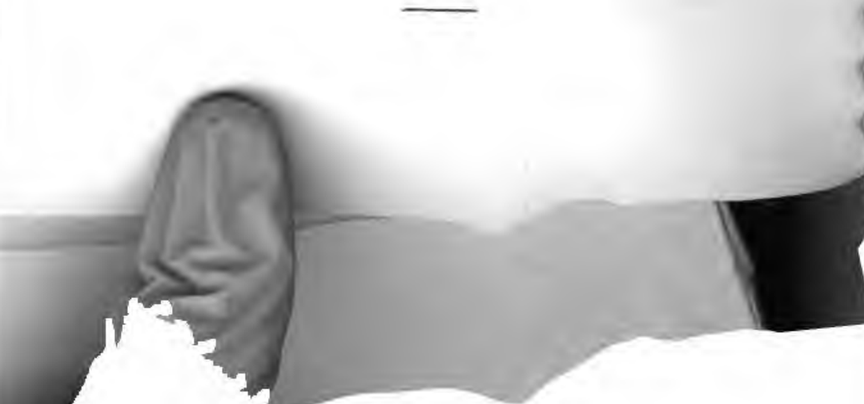
composait de 196 marins; celui du *Leostoff*, que nous ignorons, devait être aussi nombreux, ces deux frégates portant chacune 36 canons. Trois transports furent avec elles *cast away*, abandonnés, c'est l'expression même de Walker, à la page 25 de l'*Introduction* de son *Journal*. Combien d'hommes montaient ces trois transports perdus au retour de l'expédition ? Pour répondre à cette facile question, il suffit de se rappeler que *sept* des transports anglais péris sur l'Ile-aux-Œufs, et dont les contingents respectifs nous sont connus, portaient 1410 hommes. Cette moyenne, de 200 hommes par transport, me semble

REQUIESCANT

Ceci, lecteur, n'est pas une épitaphe, mais le fac-similé d'un monument triomphal élevé. . . . . par un vaincu, à l'éternelle mémoire de sa défaite. Ce qui en explique, mieux que tout autre commentaire, la pitoyable et sinistre apparence. Ce mausolée historique évoque, avec une irrésistible puissance de vérité et d'émotion, l'inoubliable catastrophe du 22 août 1711. On croirait, à le regarder seulement, fixer un de ces pans de murs que la piété des cimetières bretons consacre au souvenir des disparus en mer. Et devant lui, comme devant eux, un sen-

lorsqu'ils relevèrent les armes de France sur l'île rétrocédée. En cela ils eurent tort. Au lieu de brûler cette prétentieuse épitaphe, il eût suffi d'en effacer seulement l'inscription latine. On l'aurait ensuite transportée au bon endroit du cimetière, sur l'Ile-aux-Œufs, puis un graveur l'eût marquée du traditionnel *Requiescant*. En la datant du 22 août 1711 on restituait à cette planche de cèdre toute sa valeur historique. C'était bien le moins que l'on reconnût à l'Angleterre un droit exclusif de possession sur cet écueil célèbre !

ERNEST MYRAND.



qui le vénéraient comme un saint et l'aimaient comme un père, commandèrent son portrait à un artiste-peintre qui se trouvait alors de passage à Québec. C'était le plus sûr comme le plus heureux moyen de garder à jamais vivant dans les âmes le souvenir d'un prêtre dont la vie, à leur égard, s'était usée en bienfaits sans nombre, et traduire par un acte de noble reconnaissance ces belles paroles de l'Ecriture : *In memoriâ æternâ erit justus.*

No 2.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES (1759).

Cette gravure reproduit un dessin, pris sur le terrain, par un officier de l'armée de Wolfe, Richard Short, qui passa à Québec l'hiver de 1759-60 et occupa ses loisirs à relever les sites les plus remarquables et les édifices historiques de la ville capitulée. Les *Vues de Québec* de Richard Short sont au nom-



CENTIO XI SUMMO PONTIFICE ; FRANCISCO DE LAVAL PRIMO EPISCOPO QUEBECENSI ; REGNANTE IN GALLIA LUDOVICO MAGNO XIV ; PRIMARIUS LAPIS ECCLESIÆ SUCCURSALIS INFANTIS JESU URBIS INFERIORIS ITEM QUEBECENSIS POSITUS EST AB ILLUSTRISSIMO VIRO DOMINO D. JACOBO RENATO DE BRISAY MARCHIONE DE DENONVILLE IN NOVA FRANCIA PRO REGE.

" En l'année de Notre-Seigneur 1688, sous le souverain pontificat d'Innocent XI ; François de Laval étant premier évêque de Québec ; sous le règne de Louis XIV le Grand, en France ; la première pierre de l'église succursale de l'Enfant Jésus de la basse-ville de Québec a été posée par l'Illustrissime Seigneur Jacques René de Brisay, marquis de Denonville, Lieutenant du Roi en la Nouvelle-France.

Cette inscription contient une erreur histo-

Cette ignorance d'un événement majeur, comme celui d'une succession épiscopale, n'a pas lieu d'étonner. Alors qu'il se nommait Nouvelle-France, le Canada, pendant six mois de l'année, était géographiquement séparé du reste du monde. De novembre à mai, que durait, temps minimum, la clôture de la navigation du Saint-Laurent, notre unique route européenne, Québec était mis au secret. Nos terribles hivers étaient autant de géôliers tenant la clé du pays et le fermant, comme une prison, sur ses infortunés habitants. Ils y vivaient encore plus ensevelis que des morts dans un cimetière ou des lépreux dans un lazaret.

Cette séquestration intolérable avait le don d'exaspérer la population de la capitale fatiguée d'attendre les navires de France, cette flotte du printemps, partie aux premiers jours d'avril et n'entrant le plus souvent en rade



par toute la colonie, le Vénérable François de Laval. La présence du premier évêque combla de joie la population de Québec, laquelle n'eut jamais le soupçon du malheur qui l'avait menacée dans une de ses affections les plus chères. Il s'en était fallu de bien peu, en effet, que François de Laval ne revînt pas. Sans l'intervention puissante de Denonville et l'influence politique d'habiles alliés, amis personnels et de l'ancien gouverneur et de l'ancien premier évêque, celui-ci serait mort en France, Mgr de Saint-Vallier s'étant, jusqu'à la fin, refusé à ramener son prédécesseur avec lui dans son diocèse, et n'y ayant consenti, de guerre lasse, qu'à l'heure de la partance.

Ainsi s'explique l'erreur historique de l'inscription gravée sur la pierre angulaire de la chapelle actuellement connue sous le titre de *Notre-Dame des Victoires*.

